

Nouvelle scission chez les créditistes

par Pierre O'Neill

DRUMMONDVILLE — La réunion des créditistes en fin de semaine à Drummondville s'est terminée par une scission spectaculaire. D'une part, le chef Yvon Dupuis, appuyé par une soixantaine de candidats défaits aux dernières élections, et d'autre part, les deux seuls députés Camil Samson et Fabien Roy, appuyés par l'exécutif provincial, se sont ouvertement affrontés devant les journalistes. Contre la volonté d'Yvon Dupuis l'exécutif avait, tôt hier matin décidé par sept voix contre onze de tenir une as-

semblée générale des militants créditistes du Québec pour redéfinir l'orientation, repenser les structures et améliorer la constitution du parti. Conscient des risques que comporte la tenue d'une réunion générale des membres au lendemain d'une défaite aussi cinglante que celle du 29 octobre, M. Dupuis a suggéré à l'exécutif de consulter les candidats défaits avant de fixer la date de ces assises. Réunis en caucus au cours de l'après-midi, les candidats ont recommandé par une majorité de 56 contre 21 de repor-

ter le congrès d'orientation en mai 1974. Au cours d'une réunion extraordinaire qui a suivi le caucus, les membres de l'exécutif ont décidé, malgré le vœu des candidats, que les assises auraient lieu les 8 et 9 décembre à Québec. Visiblement ébranlé, le chef Yvon Dupuis s'est empressé de regrouper les candidats défaits dont certains étaient sur le point de quitter et les a informés que l'exécutif les avait bafoués. Tout était dans la manière, et d'ores et déjà on pouvait deviner que M. Dupuis cherchait

à lancer la colère des candidats défaits contre la ténacité des membres de l'exécutif. Avec adresse, M. Dupuis est parvenu à déchaîner les 56 candidats qui l'avaient appuyé contre les 20 autres et quelques membres de l'exécutif qui se trouvaient encore dans la salle de délibérations. Le spectacle qui suivit est à peine descriptible mais on peut retenir pour sûr que les injures ne manquaient pas. Et c'est venu à un cheveu de tourner en bataille de rue. Cette poursuite de l'affrontement, M.

Dupuis l'encouragea jusqu'en début de soirée, en invitant même les journalistes à se rassasier... Pendant ce temps, les députés Samson et Roy tenaient des mini-caucus et annonçaient une conférence de presse pour mercredi prochain à Québec. Essentiellement, M. Dupuis fait valoir que l'on ne peut songer sérieusement à organiser dans un si court temps un congrès général pour une association qui regroupe quelque 20,000 membres. Ce à quoi, MM. Samson et Roy répliquent que les militants réclament un

congrès depuis deux ans et que ce sont les membres de l'exécutif dans ce parti qui sont les seuls élus et les seuls habilités à prendre les décisions importantes. La fin mouvementée de ce qui se voulait une paisible journée d'étude sur les résultats du 29 octobre a été marquée entre autres choses par la démission du président de l'exécutif provincial du parti, M. Philippe Cossette. Devant les ex-candidats, les organisateurs, le chef du parti et les journalistes

Voir page 6: Nouvelle scission

Les commissaires d'écoles prennent position contre le principe du bill 63

par Jean-Pierre Proulx

L'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec a résolu samedi de demander au gouvernement du Québec d'amender la loi de l'instruction publique de telle sorte "qu'à partir d'une date donnée, tous les immigrants, dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, doivent nécessairement s'intégrer au secteur francophone et que tous les élèves dont la langue maternelle n'est pas l'anglais doivent fréquenter les écoles françaises".

Ce n'est toutefois qu'après un débat houleux et passionné, que les quelque 150 délégués sur 800 qui restaient encore dans la salle du congrès au moment du vote (ils en portaient à tout moment) ont accepté sur division les deux membres de cette résolution: la première partie a été acceptée par environ 80% des votants tandis que la seconde l'a été par 75 délégués et rejetée par 45 autres.

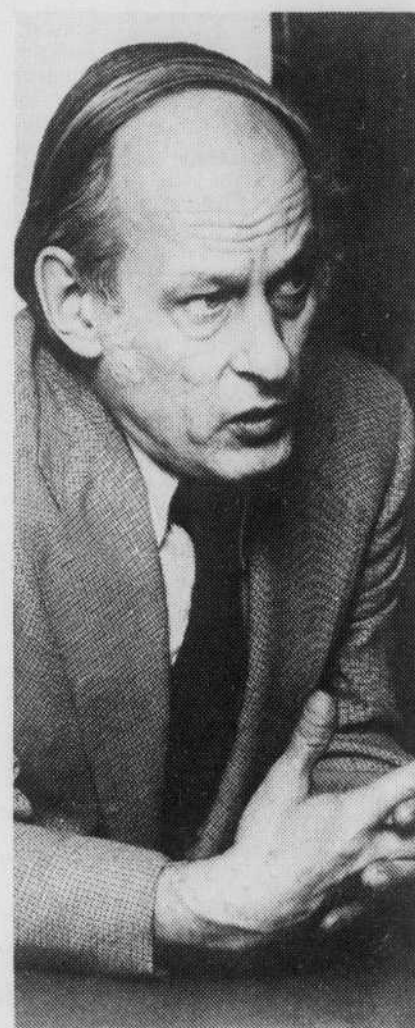
Les commissions scolaires rejettent unanimement le "dossier cumulatif" (page 3)

Pendant le débat, un délégué a accusé d'autres commissaires de vouloir manipuler l'assemblée tandis qu'un autre signifiait au président d'assemblée que certains se servaient des bulletins de vote de délégués déjà partis. Exaspéré, le président de la Fédération, M. Gilles Fortin, prit la relève du président d'assemblée pour déclarer: "Ou on se fait confiance ou pas. On se conduit actuellement non pas comme des commissaires mais comme des enfants". Quant au président d'assemblée, il n'avait visiblement pas l'expérience des grandes réunions. A tout moment, M. Fortin est intervenu dans les questions de procédure venant ainsi à la rescousse de son confrère mal pris. Un délégué est intervenu après les débats pour dire que la "Fédération était en train de digérer sa démocratie".

De fait, c'était la première fois depuis cinq ans que l'assemblée générale, ayant récupéré ses pouvoirs, était souveraine. Elle se contentait auparavant d'émettre des vœux.

Toujours autour de la question linguistique, les délégués ont demandé au gouvernement de faire du français

Voir page 6: Le bill 63



René Lévesque

Le PQ presse Lévesque de siéger à l'Assemblée

QUEBEC — (par Gérard LeBlanc) C'est en l'assortissant d'une pressante invitation à siéger à l'Assemblée nationale que le Conseil national du Parti québécois a accordé un vote de confiance à son président, M. René Lévesque. Présenté par le comté de Sauvé et adopté à une très large majorité, le vote de confiance indique en effet que M. Lévesque doit siéger au Parlement pour "assumer pleinement les responsabilités de son poste". Voici le texte intégral de cette résolution, que M. Jacques-Yvan Morin, député de Sauvé et chef de l'aile parlementaire du PQ, refuse de considérer comme un ultimatum.

1) Le Conseil national du PQ réitere sa confiance la plus entière dans le président du parti, M. René Lévesque, et l'assure de son appui total. 2) Le Conseil national affirme qu'il est nécessaire, compte tenu de l'évolution historique du Québec, que M. Lévesque demeure à son poste de président du parti et en assure pleinement les responsabilités. 3) Compte tenu de l'importance du rôle de l'Opposition officielle dans le régime parlementaire et dans notre société, le Conseil national exprime l'avis que le président du parti doit siéger à l'Assemblée nationale, au moment jugé, par lui, opportun, après les consultations appro-

priées avec l'exécutif national et avec les conseils de comtés qui pourraient être concernés." En présentant cette résolution à la presse, M. Morin a insisté pour dire que l'on avait pesé tous les mots et que le troisième élément (siéger à l'Assemblée nationale) découlait directement du deuxième (assurer pleinement les responsabilités de son poste). Est-ce à dire que le vote de confiance est conditionné à l'acceptation de M. Lévesque d'un des sièges que lui ont déjà offerts plusieurs de ses députés? M. Morin répond que la motion laisse pleine liberté à M. Lévesque et que le

Voir page 6: Le PQ presse

Morin sera chef parlementaire

par Gérard LeBlanc

QUEBEC — M. Jacques-Yvan Morin, député du comté de Sauvé, a été nommé chef de l'aile parlementaire du Parti québécois. Il dirigera donc les six députés de ce parti et assumera le rôle de chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

M. Morin sera assisté par MM. Robert Burns et Marcel Léger, qui ont été confirmés dans les fonctions de leader parlementaire et de whip, qu'ils exerçaient depuis 1970.

Faites vendredi par le Conseil national et le caucus du PQ, ces nominations ont été communiquées à la presse, hier, par le président du parti, M. René Lévesque, à l'issue de deux jours de réunion tenue en la salle des Chevaliers de Colomb à Québec.

Quelque 400 personnes représentant 98 comtés ont participé à ces assises convoquées pour faire l'autopsie de la dernière campagne électorale et orienter l'action du parti jusqu'au prochain congrès national, qui se tiendra à l'automne 1974.

Les députés, les candidats défaits et les présidents de comté ont adopté, à une très large majorité, une solution de confiance dans le leadership de M. Lévesque, en le pressant toutefois de siéger à l'Assemblée nationale afin d'assumer pleinement ses fonctions de chef du parti.

Le Conseil national s'est également prononcé sur les grands événements devant marquer la vie du parti au cours de la prochaine année: congrès régionaux au printemps et congrès national à l'automne 1974; campagne de financement à la mi-mars; préparation immédiate à la confection de la liste permanente en mai, afin de jouer pleinement le rôle maintenant dévolu au PQ en tant qu'opposition officielle.

Les délibérations du Conseil national n'étaient pas ouvertes à la presse mais plusieurs participants ont indiqué qu'il y avait été peu question de la possibilité pour le PQ d'abandonner son option de l'indépendance afin de faciliter la prise du pouvoir.

Au cours de la conférence de presse, M. Lévesque a affirmé que cette possibilité était exclue mais qu'il y avait place pour des discussions dans les moyens d'y arriver.

A ce sujet, M. Claude Morin, candidat défait dans Louis-Hébert, a expliqué que "l'indépendance par étapes" avancée dans une entrevue publiée samedi par LE DEVOIR, constituait une

première réflexion préliminaire sur le mode d'accession à l'indépendance. "Ca n'a pas encore fait l'objet d'un débat passionné, a-t-il ajouté, mais ça pourrait revenir plus tard. C'est de cette façon qu'on est arrivé à la notion de référendum."

Rappelant que la partie du programme touchant le référendum était le fruit d'un compromis lors du dernier congrès, M. Lévesque a admis que l'ambiguïté du projet péquiste avait peut-être nu durant la campagne électorale.

Voir page 6: Jacques-Yvan Morin

La loi martiale et les blindés ramènent le calme à Athènes

ATHENES (d'après AFP, AP et Reuter) — Après les violents affrontements de vendredi et samedi entre policiers, rapidement secondés par l'armée, et étudiants, et malgré la loi martiale en vigueur dans tout le pays, deux nouvelles vives alertes ont encore secoué Athènes hier des premières heures du jour, maintenant en alerte l'armée grecque jusqu'au soir.

Le calme qui régnait depuis samedi soir, avec l'instauration du couvre-feu, a été brutalement interrompu peu avant 11 heures GMT, lorsque de petits groupes de manifestants se sont heurtés à la police, dans le quartier voisin de l'Ecole polytechnique et jusqu'à la place Omonia. Les blindés ont alors fait mouvement vers ce secteur, tirant à blanc avec leurs mitrailleuses lourdes; puis la police a ratisé le secteur.

Le crepitement des armes automatiques et l'éclatement sourd des grenades lacrymogènes étaient entendus nettement. Le centre-ville devenait rapidement désert. Tout se calma pour un temps, et un peu plus tard, d'autres manifestants, adoptant la méthode des petits "paquets", se remettaient à harceler les policiers, pour se désagréger des que ceux-ci passaient à l'attaque.

Toutefois, au début de l'après-midi, ces accrochages prenaient fin et la ville retrouvait peu à peu un aspect moins sévère. Les soldats, en faction devant l'immeuble de la présidence de la République, fumaient tranquillement, assis autour de leurs blindés. D'autre part, l'annonce inattendue de la réduction de la durée du couvre-feu, qui a été ramené de 14 à 19 heures jusqu'à 5 heures du matin, a causé une heureuse surprise. Elle a fait, comme par enchantement, ressortir automobiles et promeneurs.

Mais les traces des durs affrontements de ces dernières quarante-huit heures ne sont pas effacées pour autant et les touristes se précipitent pour photographier les bâtiments saccagés et bombardés.

Au total, de 150 à 200 personnes seront déferées en justice. 900 autres, interpellées, ont été libérées. Toutefois, on ne doit pas s'attendre à un fléchissement de la part du gouvernement. "Les forces qui ont pour mission de maintenir l'ordre, assureront leur mission par tous les moyens, y compris par l'utilisation des armes", annonce en effet un communiqué du général Zagorianakos, commandant en chef des forces armées.

Les affrontements entre manifestants et policiers vendredi, samedi et dimanche à Athènes ont fait neuf morts, annoncé-t-on de source policière. Selon cette même source, il y a eu trois morts vendredi soir lors des affrontements marquant la fin de l'occupation de l'Ecole polytechnique et six morts samedi et dimanche atteints par des "balles perdues".

Parmi ces derniers figurent un petit garçon de cinq ans, une étudiante norvégienne de 22 ans. Marghete Toril Encheland, et un Turc, Alexandre Caracas Bashri.

De son côté le "Mouvement panhellénique de libération" en Italie affirmait hier soir qu'il y aurait deux cents morts et deux mille blessés dans un seul des hôpitaux d'Athènes.

Citant des "sources bien informées", le "PAK - Italie" ajoutait, dans un communiqué, que les affrontements ont repris "de façon très dure dans les rues d'Athènes".

Il lance enfin un appel aux "démocrates du monde entier" et conclut: "Devant

les événements dramatiques qui ont une fois de plus révélé le véritable visage du régime sanguinaire des colonels, la volonté du peuple grec se confirme, volonté de lutter avec de grands sacrifices pour le rétablissement de la démocratie, l'indépendance nationale et la souveraineté populaire".

Bien que, dans un communiqué officiel, le gouvernement de M. Arkezinis ait affirmé qu'il entendait poursuivre la politique qu'il s'était tracée, les événements actuels semblent bouleverser les cartes. Les étudiants, révoltés pour la première fois depuis le coup d'Etat du 21 avril 1967, apparaissent comme une force nouvelle, dont nul ne semble avoir prévu la volonté.

L'esprit combatif et l'organisation des étudiants, dotés de leur propre service d'ordre et de leurs émetteurs pirates, ont pris de court les autorités qui avaient donné comme consigne à la police de jouer la carte de la tolérance. Les mêmes autorités enquêtent maintenant sur l'organisation clandestine estudiantine qui a été capable de mobiliser quelque 10,000 personnes, dont des travailleurs et notamment des ouvriers du bâtiment.

Vendredi soir, il apparaissait que la tolérance n'était plus de mise. La police était débordée. Ultime recours: l'armée. On a donc vu dans les rues d'Athènes les chars, phares allumés et tourelles closes, se diriger vers l'Ecole polytechnique. L'armée n'est intervenue que pour assurer un soutien indispensable, pour enfoncer les barricades et à laissé le soin à la police d'agir. Samedi matin, tirant des rales à blanc, les chars sont à nouveau apparus dans les rues d'Athènes pour sou-

Voir page 6: La loi martiale

au gré du temps

Négociations complexes

Singulièrement soutenus par le gouvernement d'Ottawa, (M. Jean Chrétien y est allé d'un demi-million de dollars), les aborigènes de la Baie James, représentés par le Québécois Max Gros-Louis, ont obtenu d'un juge d'origine syro-libanaise et né à Montréal un arrêt historique concernant les travaux ordonnés par un quatrième francophone: M. Robert Bourassa.

Inuits et Indiens tiennent ainsi le bon bout de la négociation; ils n'entendent pas être traités comme de simples habitants de Sainte-Scholastique dont les biens et les traditions sont confisqués, avec un maigre dédommagement, par un Jean Marchand surtout attaché à la valeur marchande.

Louis-Martin TARD

En Cour d'appel aujourd'hui

Les ouvriers de la SDBJ sont confiants que les travaux vont reprendre d'ici peu

S'ils ont été avisés d'interrompre les travaux en cours, les employés de la Société de développement de la baie James ont aussi été informés qu'ils conserveraient leur emploi.

C'est que la SDBJ, qui a inscrit vendredi son appel de la décision du juge Albert Malouf d'arrêter, par voie d'injonction, les travaux en cours à la baie James, interviendra devant la Cour d'appel aujourd'hui pour demander la suspension de l'injonction jusqu'à la décision finale des juges.

Pour les ouvriers affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec, le problème est déjà réglé. C'est ce qu'a laissé entendre en fin de semaine le président du Conseil provincial des métiers de la construction, M. André Desjardins.

Après des entretiens téléphoniques avec les représentants de la SDBJ, M. Desjardins a expliqué qu'il avait reçu l'assurance que les travailleurs ne seraient pas rapatriés pour l'instant.

M. Desjardins est d'avis que les travaux reprendront d'ici quelques jours, à la suite de l'appel qui doit loger la SDBJ.

"Les travaux pourront reprendre en attendant que soit rendue la décision de la Cour d'appel, a précisé M. Desjardins. Au cours de cette période, le gouvernement aura grandement le temps de négocier avec les Indiens pour en venir à un règlement prompt."

Le président du Conseil provincial des métiers de la construction a en outre expliqué que la SDBJ avait jugé plus

opportun financièrement de garder les ouvriers sur ses chantiers quelques jours encore, puisque normalement leur licenciement doit être précédé d'un préavis de deux jours et accompagné de diverses compensations monétaires.

Selon M. Desjardins, tout travail à la baie James a cessé 24 heures après l'émission de l'injonction.

Pourtant, un groupe de journalistes a vu vendredi après-midi des ouvriers s'affairant à des travaux de voirie.

Ces journalistes n'ont pu débarquer de l'avion à l'aéroport de Grande Rivière, où on leur a expliqué que personne ne pouvait visiter les lieux sans raison valable.

Néanmoins, un autre journaliste a pu

Voir page 6: La SDBJ



David Ben Gourion

Ben Gourion est gravement malade

TEL AVIV (D'après l'AFP et AP) — M. David Ben Gourion, le "vieux lion" israélien âgé de 87 ans, repose dans un état grave à l'hôpital Tel Hachomar, près de Tel Aviv, où il a dû être hospitalisé d'urgence hier après-midi à la suite d'une hémorragie cérébrale qui a eu pour première conséquence une paralysie totale de tout le côté droit du corps.

Selon son médecin personnel, le Dr Goldmann, l'état de M. Ben Gourion est "très sérieux, mais laissant toutefois quelque espoir". L'architecte de l'Etat d'Israël conserverait encore toute sa conscience malgré l'hémorragie cérébrale dont il a été frappé. Tout sa famille veille à son chevet en compagnie du Dr Goldmann, tandis que les Israéliens suivent à la radio et à la télévision les bulletins de santé publiés par l'hôpital de

Voir page 6: Ben Gourion

M. Sharp sera l'invité du premier ministre Kossyguine

MOSCOU (CP) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a été invité hier, quelques heures après son arrivée à Moscou, à passer une journée cette semaine à un centre balnéaire de la mer Noire avec le premier ministre de l'URSS, M. Kossyguine.

Cette invitation, notent les observateurs, est une mesure de l'importance que le gouvernement soviétique attache aux relations avec Ottawa. De telles invitations sont rarement faites à des visiteurs d'importance et doivent être considérées comme un honneur.

M. Sharp se rendra donc à la station balnéaire de Pitsuna mardi soir, puis à Kiev mercredi, comme le prévoit son itinéraire.

La principale question à l'ordre du jour de ses entretiens en URSS sera le désir du gouvernement canadien d'un adoucissement de la politique d'immigration soviétique pour ses ressortissants désireux de s'établir au Canada.

Le ministre des Affaires extérieures a déjà indiqué qu'Ottawa était satisfait de la façon dont Moscou avait reçu les demandes spéciales d'immigration émanant de son gouvernement depuis la visite de M. Trudeau dans la capitale soviétique, en 1971.

M. Sharp remettra aujourd'hui à M. Gromyko, ministre soviétique des Affaires extérieures, une nouvelle liste de ressortissants soviétiques que leurs parents, établis au Canada, voudraient voir venir s'installer avec eux.

Les entretiens de M. Sharp avec M. Gromyko porteront également sur la question du Moyen-Orient et d'éventuels échanges culturels entre le Canada et

l'URSS. Les relations entre le Canada et l'Union soviétique, a déclaré M. Sharp, n'ont jamais été aussi bonnes, mais il reste encore beaucoup à faire. M. Sharp et sa suite sont arrivés de Paris à bord d'un appareil des forces armées canadiennes. Le programme du ministre canadien à Moscou comprend aujourd'hui une cérémonie à la tombe du soldat inconnu et une soirée au ballet. Bien que la question du Moyen-Orient ait été inscrite à l'ordre du jour des entretiens entre MM. Sharp et Gromyko, il est peu probable qu'on y aborde le sujet de la mésentente qui règne entre les contingents polonais et canadiens qui

Voir page 6: Sharp-Kossyguine

Advertisement for a restaurant: Pour un dîner romantique dans un décor intime. Restaurant Chez Mito. Pour service à domicile gratuit. 735-3623. 5412 Côte des Neiges, Montréal.

Le Canada entend accueillir plus de réfugiés venant du Chili

par Claude Lemelin

OTTAWA — A l'instigation surtout de M. Gérard Pelletier, le gouvernement Trudeau a entrepris "d'accélérer, sans les alléger ou les suspendre", les procédures des ministères fédéraux des Affaires extérieures et de l'Immigration afin de permettre au Canada d'accueillir en plus grand nombre les réfugiés de nationalités chiliennes et autres que le putsch militaire d'il y a deux mois a chassés de Santiago.

Trois agents de l'Immigration arrivent aujourd'hui 19 novembre à Panama où ils s'occupent de quelque 70 réfugiés (environ 25 familles) du Chili qui s'y trouvent en transit et qui ont demandé d'être accueillis au Canada. Ces agents se rendront ensuite au Honduras où un certain nombre de réfugiés ont transmis de pareilles requêtes aux autorités canadiennes. Une autre équipe doit se rendre à San José (Nicaragua) et à Santiago pour s'assurer "que la volonté du Canada d'accueillir ceux qui veulent s'établir chez lui est bien connue et que nous sommes prêts à prendre toute mesure nécessaire pour faire face à la situation", a dit M. Sharp vendredi aux Communies.

Ce modeste effort survient après que quelques hommes politiques, dont le ministre des Communications, M. Gérard Pelletier, et le député néo-démocrate John Harney, aient repris les doléances formulées par de nombreux groupes de pression canadiens et fait pression sur

les ministères en cause. Alerté, lui aussi, par les accusations "d'intolérance idéologique" formulées à l'endroit d'Ottawa à la suite du peu d'empressement qu'il a manifesté à l'endroit des réfugiés chiliens, des hommes de gauche pour la plupart, le premier ministre Trudeau aurait porté la chose à l'ordre du jour de la réunion du cabinet de jeudi dernier. Elle fut reprise en comité ministériel cet après-midi là, pendant que l'adjoint parlementaire du secrétaire des Affaires extérieures, M. Pierre De Bané, était chargé de contacter les groupes pro-chiliens et de recueillir et évaluer leurs représentations.

Rappelons que, jusqu'ici, le Canada n'a ouvert ses frontières qu'à 15 citoyens chiliens et deux brésiliens parmi des milliers de réfugiés du Chili.

Les apparentes réticences idéologiques du gouvernement ont d'ailleurs provoqué, aux Communies vendredi, une vive altercation entre le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et le député du NPD John Harney, lequel a publié à l'appui de sa thèse, plusieurs des récentes dépêches diplomatiques de l'ambassadeur canadien à Santiago, M. Andrew Ross.

Bien que le député conservateur Eldon Woolliams ait épaulé M. Harney au cours de cette altercation, plusieurs autres députés torés, dont M. Donald Munro, ont réclamé que le ministère des Affai-

res extérieures fasse enquête sur la fuite des documents évoquée précédemment et veille à l'application des procédures normales de l'immigration canadienne dans le cas des Chiliens.

Vivement contrarié de toute évidence par les critiques de M. Harney et des autres sympathisants des réfugiés chiliens, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a assuré la Chambre que le gouvernement affichait à l'endroit de ces derniers "la même attitude humanitaire qu'ont toujours prise les gouvernements libéraux à l'endroit des réfugiés hongrois, tchécoslovaques, tibétains et ougandais". Néanmoins, cette nouvelle vague de réfugiés pose des problèmes sans précédent au Canada, puisqu'il s'agit non pas de personnes chassées de leur pays par des coups d'Etat ou autres manœuvres communistes, mais bien par un putsch militaire de droite. La plupart des réfugiés sont donc des hommes de gauche: socialistes, marxistes et communistes, ce qui oblige, semble-t-il, le personnel de sécurité canadien à des enquêtes plus minutieuses.

On signale notamment que bon nombre de ceux qui veulent venir au Canada ont déjà été refusés par plusieurs pays d'Amérique latine; et l'on veut s'assurer que c'est pour des raisons autres qu'un dossier d'activisme ou de terrorisme qui obligerait Ottawa à les refouler à son tour.

Le cabinet fédéral s'est réuni samedi

OTTAWA (PC) — La réunion du cabinet fédéral, qui s'était ouverte à 10 heures du matin, samedi, s'est terminée samedi soir vers 6 heures.

Elle a eu lieu dans une maison appartenant à la Commission de la capitale nationale, à une vingtaine de milles au nord d'Ottawa, dans les collines de la Gatineau.

La raison pour laquelle elle s'est tenue à l'extérieur d'Ottawa est, comme l'a dit un porte-parole, qu'on voulait donner aux ministres une chance de "mettre les pieds sur la table", dans une atmosphère de détente.

C'est la première fois depuis 1968 que le cabinet se réunit en dehors d'Ottawa.

Seuls, M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, et M. Jack Davis, ministre de l'Environnement, étaient absents à la réunion. M. Sharp est en mission en Union soviétique; on ne connaît pas les raisons de l'absence de M. Davis.

La réunion s'est tenue dans le plus grand secret. Les reporters n'ont pas pu entrer dans la maison où elle se déroulait.

On a permis aux caméramen de télévision de filmer l'arrivée des ministres, mais la Gendarmerie royale a barré à tous les autres journalistes l'accès à la maison, n'ouvrant pas pour eux les lourdes grilles de fer, à l'entrée de la propriété de 270 acres, qui se trouve à quelques milles à peine de la résidence d'été du premier ministre à Harrington Lake.

Aucun fonctionnaire ou assistant n'a siégé avec les ministres au cours de la réunion. On n'a émis aucun communiqué à la suite de la rencontre: les ministres ont été reconduits chez eux immédiatement après dans des voitures privées ou des véhicules du ministère de la Défense.

Une réunion générale du caucus libéral, la première depuis le congrès libéral national de septembre, suivra cette semaine cette réunion.

En dépit de rapports qui ont circulé vendredi, voulant que cette séance du cabinet ait été abruptement convoquée pour traiter de la crise de l'énergie, les sources bien informées à Ottawa ont assuré que cela faisait déjà plusieurs semaines que la réunion était prévue.

Le cabinet a discuté des divers projets de loi qui seront présentés aux Communies, durant la session, et des mesures qui seront annoncées dans le Discours du Trône.

Le brusque départ de M. Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture, de Rome, où il participait à une réunion de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations unies, avait provoqué des rumeurs voulant que le cabinet tienne une réunion d'urgence sur le problème de l'énergie.

M. Alvin Hamilton, (PC — Qu'Appelle-Moose Mountain), avait demandé aux Communies si l'on rappellerait le ministre de l'Agriculture parce que le gouvernement répudiait sa politique d'appui à une banque mondiale d'aliments.

Le premier ministre Trudeau avait répondu que c'était là une interprétation outrageusement fantaisiste du retour à Ottawa de M. Whelan.

Par la suite, de bonne source, on a appris que M. Whelan savait déjà, avant son départ pour Rome, que le cabinet se réunissait et qu'il avait même téléphoné à son bureau vendredi pour savoir s'il était important qu'il assiste à la réunion.

Le NPD de Saskatchewan Contre la nationalisation des richesses naturelles

SASKATOON (CP) — Les néo-démocrates de la Saskatchewan ont défait hier à leur congrès annuel une proposition engageant le parti à une nationalisation potentielle du développement des ressources naturelles de la province.

Le premier ministre de la province, M. Allan Blakeney, est intervenu personnellement pour demander aux délégués de battre cette proposition qui aurait confié tout développement des ressources naturelles de la Saskatchewan à des sociétés de la Couronne.

Une telle mesure équivaldrait à la nationalisation des industries de ressources, a souligné M. Blakeney.

Après un débat acerbé, les délégués ont battu la proposition en question, 207 voix à 109. Le vote portait en fait sur un amendement à la proposition de nationalisation qui demandait plutôt "une économie mixte de coopératives publiques et de propriétés privées", assortie d'un contrôle gouvernemental le cas échéant.

M. Blakeney a fait valoir aux délégués que la proposition telle qu'elle était présentée engageait le parti à confier à des sociétés de la Couronne le développement de l'industrie agricole.

Un délégué de Saskatoon s'est inscrit en faux contre cette intervention, se plaignant d'ingérence.

Le congrès a finalement adopté une résolution ainsi libellée: "Que le gouvernement et le Nouveau parti démocratique mettent dès maintenant au point une politique donnant la priorité au développement des ressources naturelles de la province par l'entremise de sociétés de la Couronne ou de coopératives".

Des délégués ont fait remarquer que cette prise de position était bien mièvre et reflétait la politique actuelle du gouvernement.

Un délégué notamment a été vivement applaudi quand il a déclaré: "Il est temps de faire fermer ces compagnies de pétrole, de les exproprier et de remettre au peuple ses res-

sources naturelles". Un adjoint spécial du premier ministre, M. Clare Powell, de Regina, s'est lui-même opposé à ce qu'il a appelé l'affaiblissement des propositions originales.

"J'en ai assez d'être contrôlé par Imperial Oil et par Gulf Oil et les autres. Je ne vois pas pourquoi il nous faut incliner tête".

Peu de délégués se sont rangés du côté du premier ministre pour défendre le texte de la résolution qui a finalement été adoptée.

La question de l'énergie a été en vedette tout au long du

congrès. Vendredi, elle a fait l'objet de discours de la part de M. Blakeney et du chef national du NPD, M. David Lewis.

M. Blakeney a laissé entendre dans son discours que le gouvernement était sur le point d'adopter des mesures pour étendre le contrôle du gouvernement sur l'industrie pétrolière, sans donner d'autres détails.

M. Lewis, quant à lui, a mis le gouvernement fédéral en garde contre une défaite possible s'il ne réagissait pas à la crise de l'énergie comme on entend de lui qu'il fasse.

Des élections générales cet hiver autour de la crise de l'énergie?

OTTAWA (PC) — Les députés néo-démocrates parlent de plus en plus avec enthousiasme de forcer le gouvernement à déclencher de nouvelles élections générales cet hiver, dont les débats porteraient autour de la crise de l'énergie.

Une hypothèse semblable avait déjà été soulevée par les néo-démocrates, notamment au moment des discussions au sujet du financement des Jeux olympiques de 1976, mais avait été abandonnée peu après. Mais cette fois-ci, les parlementaires du NPD semblent envisager la chose très sérieusement, certains qu'ils sont que les libéraux et les conservateurs partent perdants dans la course.

Un député déclarait même: "Avec le prix galopant de l'huile à chauffage cet hiver, les libéraux ne pourront survivre à une élection".

Et d'ajouter: "Quant aux conservateurs, ils seraient coincés entre leurs alliés conservateurs de l'Alberta et de l'Ontario, sans savoir trop comment tirer leur épingle du jeu."

Un autre représentant néo-démocrate de la Chambre des Communies, M. Max Saltzman, avoue qu'il aimerait beaucoup que le parti se lance dans une élection cet hiver.

Selon lui, le gouvernement fédéral sera clairement obligé de retirer la taxe d'exportation sur le pétrole brut en

Alberta à la fin du mois de janvier. Et bien que le ministre de l'Énergie, M. Macdonald, prétende que l'argent provenant de cette taxe irait au gouvernement de l'Alberta, M. Saltzman se dit convaincu que ce sont les grandes sociétés pétrolières qui en tireront profit.

Les porte-parole conservateurs pour leur part déclarent dans les coulisses qu'une campagne électorale lancée sur ce thème leur porterait sûrement préjudice, puisqu'ils seraient déchirés entre les intérêts divergents de l'Ontario et de l'Alberta.

L'Alberta est prête à échelonner la hausse du prix de son pétrole

EDMONTON (CP) — L'Alberta est disposée à échelonner sur une certaine période de temps les augmentations du prix du pétrole pour réduire l'impact de ces augmentations sur les consommateurs de l'est du pays au moment où le gel des prix décrété par le gouvernement fédéral sera levé, le 1er février 1974.

Interviewé hier au réseau de télévision CTV, le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, a expliqué que son gouvernement était prêt à établir un tel échelonnement des augmentations en se fondant sur la différence des prix entre le pétrole albertain et le prix du pétrole importé à Montréal.

Il faudra aussi tenir compte, a ajouté M. Lougheed, d'une pénurie éventuelle de pétrole au Canada, des progrès réalisés dans la révision du programme de redevances pour le pétrole albertain et dans la mise en place d'une société de commercialisation de ce pétrole, et enfin de l'activité courante dans l'industrie du pétrole.

Au 1er février, l'Alberta étudiera les prix courants et déterminera s'ils reflètent la demande à court terme ou le développement normal du marché.

Notre province, a affirmé M. Lougheed, ne cherche pas à profiter d'une éventuelle pénurie de pétrole dans l'Est du Canada pour hausser ses prix, mais n'est pas prête non plus à vendre ses richesses naturelles, pour une longue période de temps, à des prix en dessous de la normale.

Dans une autre entrevue, M. Lougheed a indiqué que cette mesure n'était pas une concession faite par sa province dans le conflit qui l'oppose à Ottawa sur la question de l'énergie, mais qu'elle avait été faite tout simplement parce que l'Alberta voulait se montrer "raisonnable".

Il n'a pas donné de précisions sur la façon dont les hausses seraient échelonnées, se contentant de dire que tout dépendrait de la prise de position du ministre fédéral de l'Énergie, M. Donald Macdonald, au mois de février.

CHEVEUX

POUR HOMME

Ne vous gênez pas, vous obtenez avec plaisir toutes les informations sur les nouveaux procédés, développés pour remplacer les cheveux perdus.

Pour perte de cheveux frontale, par plaque, clairsemée au sommet, francisaine, calvitie précoce, partielle, avancée ou totale, soit par le procédé de cheveux sur contacts, ou sur tunnels, ou sur diachylon synchro, tissage de cheveux ou une greffe ou une transplantation.

En surplus, il se fait des touquets et pernaques pour homme, au

style désiré avec ou sans séparation.

Il peut même se transformer certains touquets et pernaques pour hommes au nouveau procédé supérieur. Maintenant nous réalisons que la gamme est complétée.

Vous êtes tout bonnement invité à me visiter et d'être bien à l'aise de me soumettre votre cas et je vous conseillerai sûrement le procédé qui répondrait à votre goût et besoin.

Pour profiter d'une entrevue personnelle, veuillez prendre rendez-vous le plus vite possible.

JACQUES EMOND, 7121, rue Châteaubriand, Montréal
CONSEILLER SPÉCIALISÉ (Face Métro Jean-Talot)
277-1716

Bourses du Bureau des traductions Secrétariat d'État - Gouvernement fédéral pour la formation de traducteurs techniques et scientifiques

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL MAÎTRISE EN TRADUCTION

1. Conditions d'admission:

- Détenir un diplôme de 1er cycle (B.Sc.) en biologie, chimie, génie, mathématiques, physique.
- Avoir obtenu son diplôme de 1er cycle avec une moyenne minimale de 70%
- Avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.
- Être sélectionné par un jury de la Fonction publique fédérale.

2. Avantages:

- Frais de scolarité supportés par le Secrétariat d'État.
- Indemnité de subsistance d'environ \$250 par mois d'étude
- Emploi d'été d'une durée de 2 mois (juillet et août 1974) au Bureau des traductions, rémunéré sur la base d'un traitement annuel d'environ \$8,000.
- Frais de déplacement entre Montréal et Ottawa, au début et à la fin du stage d'été au Bureau des traductions, ainsi que les frais de déménagement au moment de l'entrée en fonction définitive une fois le M. Trad. obtenu.
- Entrée en fonction au Bureau des traductions au niveau de traducteur 2 (\$11,727 à \$15,429) et possibilité de toucher immédiatement le supplément de 7% prévu pour les spécialistes. Du niveau 2, les traducteurs spécialisés peuvent ensuite passer, par avancement, au niveau de traducteur 3, dont le traitement s'échelonne de \$14,701 à \$18,376. Le niveau suivant (traducteur 4) est celui de chef de section, dont le traitement va jusqu'à \$20,000.
- En contrepartie de ces avantages, à la fin de leurs études de maîtrise, les boursiers sont tenus d'entrer au service du Bureau des traductions pour une période au moins égale au nombre d'années d'études subventionnées. Les stages devront obligatoirement se faire au Bureau des traductions.

3. Scolarité:

- Scolarité fixée à deux ans, soit 30 crédits de cours la première année (plus l'apprentissage d'une troisième langue vivante de portée internationale), et 24 crédits de cours la deuxième année.
- Rédaction de mémoire de maîtrise.
- Début des cours le 3 janvier 1974. Fin des cours de la 1ère année: le 29 juin 1974.

4. Demande d'admission et renseignements:

- La demande d'admission, accompagnée des pièces requises, doit parvenir au secrétariat de l'École de traduction, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 101 avant le 10 décembre 1973.

Renseignements: 343-6220 343-7591

Pour obtenir la formule de demande d'admission, prière de s'adresser au secrétariat de l'École.

Réserve des Moines No 427-C
No 451-A
Représentés par les importateurs Durand Limitée, une division de LA DISTILLERIE MEAGHER LIMITÉE
vins français à peu de frais
\$2.35 CHACUN

VENTES INSTALLATIONS LOCATIONS
POUR TOUTS VOS BESOINS EN ELECTRONIQUE VOYEZ LES SPECIALISTES DE
CITÉ ÉLECTRONIQUE
● Télévision en circuit fermé
● Amplificateurs — syntoniseurs
● Téléviseurs — Antennes
● Magnétophones — Intercommunication
● Pièces — Microphones — Haut-parleurs
10 MAGASINS A VOTRE SERVICE
Québec 529-5793 Montréal 525-2551
Sherbrooke 569-9908 Montréal-Est 645-7461
Trois-Rivières 375-4779 Montréal-Nord 321-0350
Drummondville 478-4616 Place Versailles 351-1500
Laval 681-2573 Longueuil 527-8943
MONTRÉAL-LAURIER - 525-2595
CITÉ ÉLECTRONIQUE
Siège social, 3185 Hochelaga, Mt

BRUNET
DE
CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8866
Fondée en 1877

CENTRE D'ARTISANAT INTERNATIONAL
1452, RUE PEEL
TEL. 844-2537
Organisation sans but lucratif

marbre gravé dessin esquimaux d. bernett canada

venez voir nos collections d'art indien, africain et esquimaux: elles sont les plus complètes au canada

jeu de tric-trac - liban

La BEI peut-elle vous aider?
Nos représentants seront aux endroits ci-dessous indiqués de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.

MERCREDI le 21 novembre 1973
POINTE-CLAIRE
M. N. Agiorgitis
Hôtel de ville
451, St-Jean blvd.

JEUDI le 22 novembre 1973
ST-LAURENT
M.M. M. Bourret et S. Boyer
Skyline Hôtel
6600, Côte de Liesse

CHOMEDEY
M. G. Spénard
Chomeydey INN
590, boul. Labelle

ANJOU
M. P. Ross
Lido Motel
5905 est, boul. Métropolitain

POINTE-AUX-TREMBLES
M. M. Ré
Hôtel de ville
11953, Notre-Dame Est

LAVAL
M. R. Cosma
Motel Le Vicome
Boul. des Laurentides

Si vous avez besoin d'un prêt à terme pour vous établir en affaires, développer ou moderniser votre entreprise et que vous ne pouvez l'obtenir ailleurs à des termes et conditions raisonnables, rencontrez notre représentant.

BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
En tout temps, vous pouvez communiquer avec un représentant de notre succursale.
110 ouest, boul. Crémazie, Suite 601
Montréal 351, Qué. - Tél. 382-2891



Mme Claudette Lafortune, qui a trouvé refuge avec deux de ses enfants chez Mme Massé, a de bonnes raisons d'être songeuse. (Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

"Chez nous, c'est une glacière"

par Gilles Provost

"Les bureaux du Bien-être social ne veulent rien faire pour des gens comme moi qui n'ont pas de chauffage quand il neige dehors... Le gouvernement a fait des belles promesses mais ici à Montréal, ils disent qu'ils n'ont pas reçu de directives écrites... D'ailleurs, on m'a même dit que les nouvelles règles ne seront pas votées avant le 21 novembre..."

"Chez nous, c'est une vraie glacière. Il faut coucher tout habillé. Aujourd'hui, je viens de faire rentrer mon bébé de deux ans à l'hôpital Christ-Roi de Verdun. Il paraît qu'il a une pharyngite, une otite et de l'asthme..."

Mlle Claudette Lafortune, réfugiée au Local populaire du Sud-Ouest avec ses deux autres enfants pour obtenir de l'aide, poursuit son récit malgré une extinction de voix et de fréquentes quintes de toux:

"Pendant deux semaines, on a été coucher chez une autre femme qui est

aussi mal prise que nous. On couchait tous les enfants dans le même lit et moi, je couchais sur un matelas posé sur le plancher. C'est pour cela que je suis malade mais je suis capable de l'endurer. Je ne voulais pas que mes enfants couchent sur le plancher."

"Cela fait cinq mois que j'ai loué mon logement, au 2814, rue Jolicoeur. J'ai un poêle à gaz mais il n'est pas branché. Je n'ai pas assez d'argent pour payer le plombier. Le permis, le compteur... Si tu n'as pas \$35 en main, le représentant de la compagnie de Gaz Métropolitain refuse de poser le compteur. Toi, pendant ce temps-là, tu gèles..."

"Je voudrais louer une fournaise à gaz mais la Compagnie de Gaz Métropolitain refuse de louer aux locataires. Il faudrait que ce soit le propriétaire qui loue la fournaise avec un contrat de cinq ans. Le propriétaire refuse parce qu'il ne veut pas être obligé de payer quand je quitterai le logement..."

"Mon propriétaire m'a offert une petite chauffe-eau électrique mais ça ne suffit pas pour chauffer le logement. Cela ne fait qu'assécher l'air. Au bout de quelques heures, on a la gorge toute sèche..."

"Depuis deux jours, je reste chez une amie, Mme Lise Massie. Elle est enceinte et elle a deux enfants malades. Sa laveuse est brisée et elle n'est pas capable de la faire réparer. Dans son état, elle a de la difficulté à laver à la main... Moi, je couche avec elle, dans son lit double. Il y a aussi deux autres lits. Je couche mes enfants dans un et elle couche les siens dans l'autre..."

Selon M. Jean Pilon, du Local populaire du Sud-Ouest, il y a des dizaines de familles ou de vieillards qui sont dans une situation semblable. Depuis une semaine, on a réglé une quarantaine de cas avec l'aide d'un bénévole, M. Luc-André Godbout. Le Local a obtenu un peu de crédit chez des marchands du quartier et il a loué une remorque pour transporter le matériel nécessaire aux réparations.

Selon M. Godbout, beaucoup de fournaises à l'huile individuelles sont très dangereuses parce qu'elles sont mal entretenues. "Il n'y a pas d'inspecteur pour les fournaises à l'huile individuelles", déclarent en chœur MM. Godbout et Pilon.

Pour le moment, on peut trouver des solutions dans le cas des fournaises à l'huile mais il faudrait des plombiers pour les canalisations de gaz. Il faut aussi faire venir l'inspecteur de la compagnie et faire installer le compteur. Cela prend du temps et de l'argent.

Selon M. Pilon, la situation est particulièrement tragique depuis que le Bien-être social a cherché à "faire des économies sur le dos des pauvres" en supprimant les allocations spéciales

pour le chauffage. Depuis lors, bien des familles doivent choisir entre de la nourriture et du chauffage...

Depuis une semaine, le gouvernement a fait des promesses mais il n'y a rien d'écrit, dit-il. Il semble qu'on défraiera l'installation et les réparations jusqu'à concurrence de \$150 et de \$75 mais ce n'est pas certain. Les déclarations publiques ne permettent pas de croire que le coût d'achat de la fournaise elle-même sera défrayé par le BES pour les nécessiteux.

"Une fournaise, cela coûte entre \$80 et \$140", rappelle M. Pilon. Comment pense-t-on qu'une famille qui subsiste avec les maigres revenus de l'assistance sociale pourra trouver ce montant?"

■ aujourd'hui

Lancement par les Editions Nouvelle Optique d'un livre de Gérard-Pierre Charles intitulé "Radiographie d'une dictature: Haïti et Duvalier". Le lancement se fera au Carrefour International, au 5059, rue Saint-Denis.

A 11h, dévoilement au Square Pasteur (1430 rue Saint-Denis) d'une plaque à l'occasion du 150^e anniversaire de Louis Pasteur. La cérémonie est organisée par la Ville de Montréal et le Dr Armand Frappier, directeur-fondateur de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal.

A 12h, le ministre de la Justice du Québec, Me Jérôme Choquette, prononce une causerie au dîner de la Chambre de Commerce, à l'hôtel Mont-Royal.

A 12h, conférence de presse du président de l'Association des pompiers bricoleurs de Montréal, M. Maurice Levesque, à la salle Chabouille de la Brasserie Kramonbrau 1308, située au 1100 rue Notre-Dame ouest.

A 12h30, le journaliste américain Robert Woodward du Washington Post prononce une causerie au Canadian Club, de l'hôtel Windsor, sur le scandale du Watergate et la presse.

A 16h, conférence d'information sur le second Congrès général annuel de l'Union des producteurs agricoles qui aura lieu mardi, mercredi et jeudi à l'hôtel Sheraton Mont-Royal.

A 18h, remise du prix de théâtre Victor-Morin 1973 à M. Paul Hebert, directeur artistique du Trident. La cérémonie aura lieu dans les salons de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, au Monument national, rue Saint-Laurent.

A 20h, assemblée régulière du Conseil scolaire de l'Île de Montréal, au 9900 avenue D'Auteuil.

Le chef du Parti créditiste du Canada, M. Real Caouette, prononce une conférence au souper de la Chambre de commerce de Drummondville.

Les commissions scolaires rejettent à l'unanimité le dossier cumulatif

par Jean-Pierre Proulx

C'est à l'unanimité que l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires a demandé samedi au gouvernement du Québec de surseoir à l'application du dossier scolaire cumulatif jusqu'à ce qu'elle ait pu recueillir les résultats d'une consultation qu'elle entend mener à ce sujet.

Le conseil d'administration, qui patronait cette résolution, a fait valoir que le "dossier cumulatif" tel que présenté était loin d'avoir recueilli à ce jour un consensus suffisant, qu'il était au contraire fortement contesté et qu'il

créait présentement un impact négatif". Et l'assemblée générale a pour sa part mandaté son conseil d'administration pour qu'il établisse des mécanismes de consultation auprès des commissions scolaires.

C'est non seulement à l'unanimité mais sans débat aucun que ces résolutions ont été acceptées. Il faut dire qu'elles sont venues à l'ordre du jour à la toute fin de l'assemblée après le marathon sur la loi 63. En réalité, c'est la veille que le débat avait eu lieu au cours de la "clinique scolaire", pendant cette période où avaient été invités des hauts fonctionnaires du ministère de l'Éduca-

tion, c'est de ce fameux dossier qu'il avait été particulièrement question. Mme Kathleen Francoeur-Hendryx, directeur de la DGEES, s'en était fait le défenseur tandis que le sous-ministre de l'Éducation, M. Pierre Martin, s'était dit prêt à recevoir les avis des commissaires là-dessus.

C'est toutefois le ministre de l'Éducation lui-même, M. François Cloutier, qui s'est aventuré le plus loin dans la remise en question du dossier scolaire cumulatif. S'entretenant en effet avec les journalistes à l'issue du banquet de vendredi soir, M. Cloutier a déclaré qu'il

n'était pas d'accord avec la fiche de comportement de l'élève telle qu'elle est rédigée actuellement. Selon lui, cette fiche de comportement est faite de façon trop subjective. Je ne suis pas en faveur, a-t-il ajouté, que l'on consigne des traits de comportement de l'élève et que cela serve l'enfant indéfiniment. Cette fiche, si elle est utilisée, devrait être détruite à chaque niveau d'enseignement. Elle devrait permettre tout simplement à ceux qui s'occupent de l'éducation de l'enfant de pouvoir l'aider au moment opportun. Ce qui est important, ce n'est pas la codification dans un dossier scolaire cumulatif.

Les commissions veulent participer à la décentralisation des pouvoirs de Québec

Le 26^e congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec s'est terminé samedi par une assemblée générale où il a été formellement demandé que "le ministère de l'Éducation procède à la décentralisation des pouvoirs en faveur des commissions scolaires et que la Fédération soit impliquée à part égale avec le ministère de l'Éducation dans le développement systématique de cette décentralisation des pouvoirs".

Cette résolution de principe constituait la synthèse d'une journée et demi de travaux en ateliers sur le thème de l'autonomie des commissions scolaires.

Dans l'immédiat, la Fédération demande que le "ministère fasse disparaître l'obligation pour les commissions scolaires d'obtenir nombre d'autorisations inutiles" et recommande à ses membres d'établir "eux-mêmes leurs priorités à partir des besoins spécifiques de leur milieu". Plus concrètement, l'assemblée générale a demandé que "le ministère de l'Éducation pourvoie à la création d'un mécanisme assurant aux commissions scolaires une répartition des revenus qui leur permettent de donner à leurs élèves des services égaux compte tenu des disparités régionales". Cela pourrait vouloir dire, comme l'ont indiqué plusieurs ateliers, "qu'une fois le budget approuvé, la commission scolaire devrait pouvoir fonctionner à l'intérieur de ce budget, sans autre autorisation".

Consciente d'autre part de la complexité de la gestion scolaire, l'assemblée a demandé à "la Fédération d'offrir aux commissaires d'écoles et plus particulièrement aux nouveaux élus des moyens de formation collective, comme des conférences, des sessions d'information, d'animation de groupe, et qu'à

cette fin un programme soit proposé aux commissaires au cours des premiers mois de l'année".

L'assemblée s'est aussi intéressée à la collaboration entre commissaires et comités de parents. Elle a émis à cet égard le vœu que les commissions scolaires "mettent à la disposition des comités d'écoles et de parents toutes les facilités et toute l'information dont ils ont besoin pour être efficaces et rentables".

L'assemblée a souhaité aussi que les commissions scolaires consultent "plus généralement" les comités d'écoles et "prennent tous les moyens pour que ceux-ci deviennent réellement des organismes de collaboration du conseil des commissaires".

L'assemblée a aussi recommandé aux commissions scolaires de "prendre leur responsabilité dans l'octroi du budget aux comités de parents". La Fédération s'est de son côté engagée à préparer des dossiers d'information à l'intention des comités.

Concernant l'organisation et les structures scolaires, la Fédération entreprendra "une étude poussée sur des options possibles de réunification de l'éle-

mentaire et du secondaire en respectant toutefois la condition suivante: que l'on permette au milieu de se donner les structures qui lui conviendraient selon ses propres besoins".

La Fédération entreprendra aussi des démarches en vue de faire amender la loi de l'Instruction publique "pour permettre aux commissions scolaires qui le désirent de regrouper l'élémentaire et le secondaire par secteur d'aménagement". Relativement au transport scolaire, l'assemblée générale a adopté une position de principe par laquelle elle déclare qu'il appartient aux commissions scolaires de fixer ses priorités et ses normes.

L'ensemble de ses résolutions ayant été adopté avec lenteur à cause notamment d'une procédure mal réglée, l'assemblée a dû, faute de temps, remettre à son conseil d'administration l'étude de tous les autres points à l'ordre du jour. Les commissaires devaient notamment se prononcer sur une politique d'action de la Fédération. Il y était notamment question de convoquer les "états généraux de l'éducation" afin de permettre l'étude du rôle de l'école et du système d'éducation dans la société québécoise

de demain.

Des commissaires entendaient aussi soulever en assemblée générale le problème de la sous-représentativité de la région de Montréal au bureau de la Fédération. Il ne s'y trouve actuellement personne, le seul commissaire qui y avait été élu, M. Hubert Lavigne, ayant démissionné pour sensibiliser ses collègues à ce problème.

NOËL - ACAPULCO
21 décembre - 5 janvier
Avion - hôtel - transfert - petit déjeuner et taxes inclus
de \$439.00 à \$455.00
LM Voyages
1184 ouest, rue Ste-Catherine.
4^e étage
879-1184

La Boutique Soleils
430 rue Bonsecours : 866-9019



extravagant ou sage

6370-6375 ST-HUBERT, MONTREAL 277-4143



La Chambre de commerce de Montréal
Déjeuner-causerie hebdomadaire
LUNDI, 19 NOVEMBRE

M. JÉRÔME CHOQUETTE
Ministre de la Justice
Hôtel Sheraton Mont-Royal
12h30
Le public est admis
Billets à l'entrée \$5.
Pour les membres des livrets d'abonnement sont disponibles à prix réduit.
Renseignements: 866-2861

éditorial

Pétrole: quel est l'intérêt du Québec?

La visite du ministre québécois des Richesses naturelles Gilles Massé à Edmonton a établi que nous avions eu tort de craindre récemment quelque chantage pétrolier de l'Alberta cet hiver. Ce que nous avions pris pour une menace de couper les vivres aux consommateurs de l'Est n'était, semble-t-il, qu'un premier mouvement de colère du ministre albertain des Affaires intergouvernementales Don Getty, après qu'Ottawa eut quintuplé sans consulter son gouvernement la nouvelle taxe fédérale sur les exportations de pétrole vers les États-Unis.

Car en sortant fort opportunément de sa léthargie pour faire un saut dans la capitale canadienne du pétrole, M. Massé a non seulement obtenu l'assurance que l'Alberta livrerait au Québec cet hiver jusqu'à 100.000 barils de brut par jour, si nécessaire, même s'il lui fallait pour ce faire relâcher ses normes d'exploitation: il s'est fait offrir au surplus une participation québécoise à l'exploitation des sables bitumineux de cette province, proposition qui ouvre de nouvelles perspectives de développement pour la Soquip.

Evolution rapide mais incertaine de la conjoncture pétrolière internationale; révision radicale de la politique d'Ottawa en ce domaine; propositions conséquentes de l'Alberta; velléités encore floues du Québec dont l'«aménagement d'un port pétrolier — a été heureusement évincée de l'avant-scène par des considérations plus fondamentales: ces nombreux rebondissements des affaires pétrolières, depuis deux mois, justifieraient que l'on cherche à discerner dans ce tableau mouvant quels sont les véritables intérêts du Québec. Mais un problème épineux sollicite en priorité notre attention: c'est le système de prix qu'il conviendrait de mettre en place sur le marché intérieur lorsque prendra fin, en février 1974, la période de gel volontaire des prix prescrite le quatre septembre dernier à l'industrie pétrolière canadienne dans l'aire de commercialisation se trouvant à l'ouest de la vallée de l'Outaouais.

La nouvelle politique que le ministre fédéral de l'Énergie Donald Macdonald a énoncée par bribes depuis deux mois et demi prévoit qu'à cette date, les prix du pétrole brut canadien écoulé à l'ouest de la ligne Borden (qui se trouvera ainsi supprimée) s'aligneront sur ceux du pétrole d'outremer débarqué à Montréal, après escompte des frais de transport et de manutention. Comme le coût d'approvisionnement des raffineries montréalaises a augmenté très rapidement depuis septembre et rejoint aujourd'hui — temporairement, devons-nous espérer — les prix de Chicago dont M. Macdonald voulait émanciper le Canada, l'unification du marché intérieur canadien prévue pour février provoquera un renchérissement marqué des produits pétroliers en Ontario et dans les régions plus à l'ouest du pays. Les hausses des prix à la consommation équivaldront vraisemblablement à une augmentation de \$1.50 à \$2 par baril de brut, soit plusieurs cents par gallon d'huile à chauffage, d'essence pour véhicules-moteurs, de carburant pour avions et le reste.

Épouvanté par cette éventualité, le Globe and Mail de Toronto proposait assez légèrement vendredi dernier qu'Ottawa isole les prix intérieurs des prix internationaux de manière à ce que les premiers demeurent notablement inférieurs aux seconds — sans préciser d'ailleurs comment cela pourrait se faire. Séduisante et «populiste» à première vue, pareille protection par les prix du marché canadien serait toutefois inéquitable pour le Québec et les provinces de l'Atlantique, inéquitable aussi pour l'Alberta et les autres provinces pétrolières et, enfin, inefficace en

longue période pour l'ensemble du Canada.

En effet, la fixation de prix pour le brut canadien plus faibles que les prix internationaux causerait un grave préjudice aux Québécois et aux gens de l'Atlantique qui seraient malgré cela obligés, jusqu'à ce qu'on ait construit l'oléoduc de Montréal et même qu'on l'ait prolongé jusqu'à la côte de l'Atlantique, d'importer le gros de leurs approvisionnements d'outremer, au prix coûtant. En outre, après que l'on aurait mis en place ces nouvelles installations de transport, un système protectionniste de prix intérieurs obligerait les cinq provinces de l'est à faire venir tout leur pétrole de l'ouest canadien. En plus de grever les besoins de l'est des ressources non-renouvelables dont on aurait intérêt à faire l'économie, cette politique nuirait pour de bon le Québec et les autres provinces côtières à l'extrémité orientale de l'oléoduc transcontinental, plutôt qu'à mi-chemin entre les sources canadiennes et les sources étrangères de pétrole, situation qui compromettrait gravement le développement de leur industrie pétrochimique. Ce que le Globe and Mail propose, en somme, c'est d'imposer un handicap pétrolier à l'est canadien — qui en a déjà bien d'autres — au profit de l'Ontario. Le seul moyen de suspendre ce handicap et de restaurer l'équité, dans pareil marché à prix protégés, ce serait de faire verser par la trésorerie fédérale une subvention à l'importation (sorte de «Taxe Macdonald» à rebours) aux utilisateurs de pétrole brut des provinces de l'est; et l'on connaît la fragilité de mécanismes compensatoires aussi artificiels.

En deuxième lieu, cette forme de protectionnisme pour l'industrie pétrolière serait inéquitable pour l'Alberta et les autres provinces productrices, puisque celles-ci seraient forcées de vendre leurs ressources non-renouvelables aux régions consommatrices du Canada à des prix inférieurs à ceux qu'elles obtiendraient en exportant ces mêmes ressources à l'étranger. Comment alors faire prévaloir, sans de graves conflits politiques, le principe de l'approvisionnement prioritaire du marché canadien? Comment éviter que les Albertains n'éprouvent un vif sentiment d'injustice et d'amertume devant ce qui serait objectivement de «l'exploitation», soit l'imposition de termes d'échanges injustes pour eux?

Certes, les Canadiens n'ont pas nécessairement à se laisser imposer, lorsqu'ils transigent entre eux, les prix négociés plutôt arbitrairement entre le cartel des pays producteurs de pétrole (l'OPEP) et les compagnies pétrolières multinationales, sous l'œil intéressé de Henry Kissinger et autres défenseurs des intérêts économiques des États-Unis, de l'Europe et du Japon. Certes, Peter Lougheed parle lui-même de prix «justes et raisonnables», plutôt que de prix internationaux; mais en l'occurrence, la justice et la raison ne sauraient s'éloigner de beaucoup de la cote internationale des produits pétroliers. Au surplus, si l'argument protectionniste vaut pour le pétrole, pourquoi ne vaudrait-il pas aussi pour les autres richesses naturelles? Pourquoi ne pas demander aussi aux Québécois de vendre leur minerai de fer, leur électricité et leur papier journal meilleur marché aux Canadiens qu'aux étrangers? Aux Ontariens de faire de même avec leur nickel, leur uranium et leurs autres minéraux? Aux Colombiens avec leur bois d'œuvre, aux gens de l'Atlantique avec leur poisson et leurs pommes de terre?

Pour peu que l'on passe du cas particulier au principe général, on voit que la protection du marché intérieur par les prix a tôt fait de devenir une politique économique d'une extrême complexité, que toutes les régions visées

ne manqueraient pas de contester à tour de rôle. Le seul précédent que l'on puisse invoquer, c'est celui du blé panifiable, dont le prix intérieur est plafonné par Ottawa mais ce plafond est assorti d'une garantie de prix et d'un mécanisme de subvention qui coûte fort cher au trésor fédéral. Justifiée à la rigueur pour une denrée alimentaire essentielle, cette politique ne saurait être étendue inconsidérément, parce qu'il y a crise, aux autres produits de base que le Canada exporte.

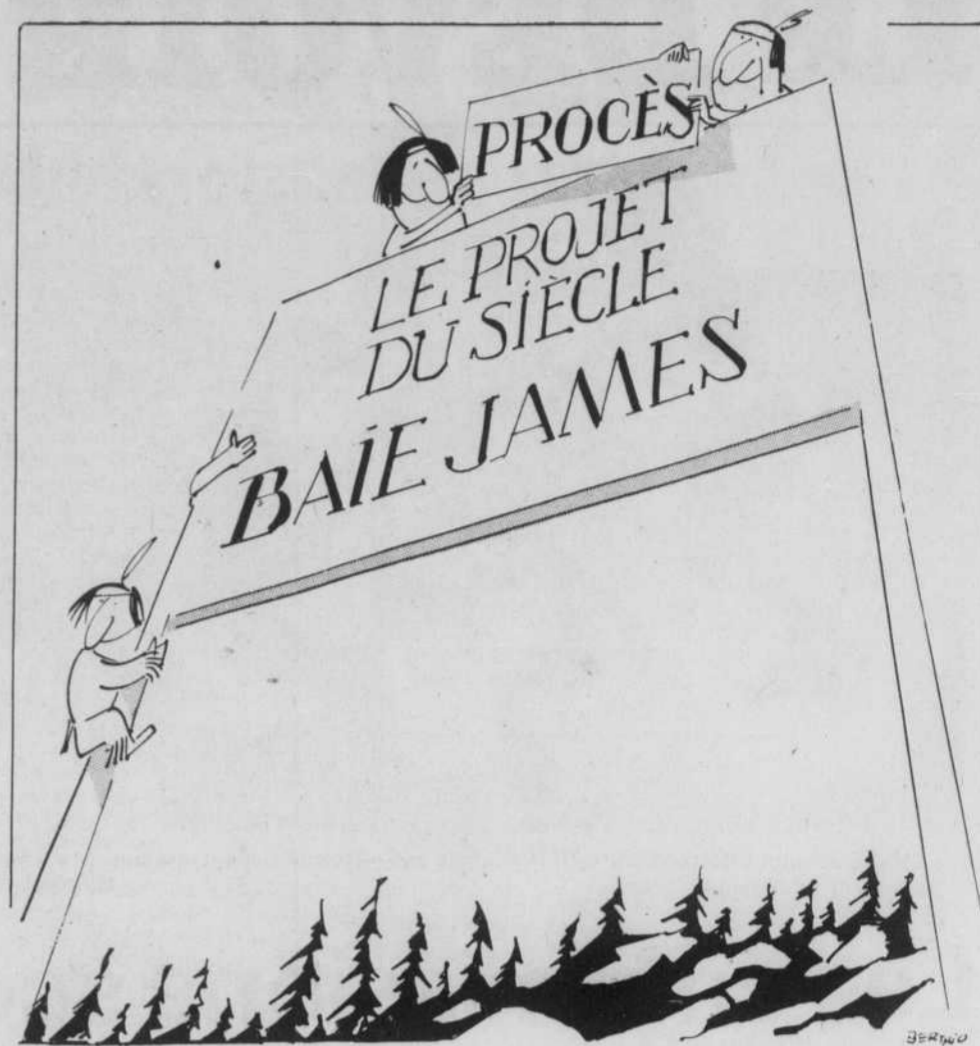
Signalons enfin que la dissociation des prix intérieurs et des prix internationaux compromettrait gravement le développement en longue période de l'industrie canadienne des hydrocarbures; et pour cette raison, elle ne pourrait être maintenue pour plus de quelques années. En effet, exception faite des réserves conventionnelles albertaines de pétrole et de gaz, qui sont plutôt modestes, le gros des gisements canadiens d'hydrocarbures encore inexploités, bien qu'ils soient considérables, ne peuvent être mis en valeur de manière rentable aux prix actuels. Il s'agit notamment des sables bitumineux de l'Alberta, des huiles lourdes de cette province et de la Saskatchewan et des nappes de gaz naturel des régions arctiques ainsi que du plateau continental de la côte de l'Atlantique. En faisant l'économie d'une hausse de prix en courte période, les Canadiens ne parviendraient qu'à retarder l'échéance, puisqu'ils devront tôt ou tard payer ce qu'il faut pour pallier à l'épuisement des gisements présentement en exploitation. Mieux vaut accepter des hausses graduelles de prix, en veillant à ce qu'une part inconsidérée de la plus-value conséquente ne soit pas empochée par l'entreprise privée.

On voit donc que le Québec et les provinces de l'Atlantique ont tout intérêt à conclure une alliance tactique avec l'Alberta pour faire échec à une manoeuvre protectionniste qui, au bout du compte, «n'arrange» que l'Ontario. Mais comment, en l'occurrence, éviter que les prix pétroliers ne grimpent en flèche après le premier février 1974?

Dans son entrevue d'hier, le premier ministre Lougheed a proposé un élément de solution que tous les intéressés devraient examiner de près: c'est l'étalement dans le temps de la hausse nécessaire pour que les prix du brut canadien, à l'ouest de la ligne Borden, rejoignent les prix du brut importé. Le rattrapage s'effectuerait ainsi en plusieurs étapes que l'on pourrait alors coussiner plus facilement au niveau des consommateurs. Le chef du gouvernement albertain a d'ailleurs mis le doigt sur le «coussin» le plus aisément manipulable: ce sont les lourdes taxes dont les trésoreries fédérale et provinciales frappent les produits pétroliers. Des réductions par étapes de ces taxes éviteraient que les consommateurs ne subissent directement tout le fardeau de l'ajustement en hausse des prix du pétrole brut.

Qu'il nous soit permis de raffiner — sans jeu de mots — cette suggestion fort intéressante, pour tenir compte de la situation particulière des provinces de l'est qui demeureront le marché captif des producteurs d'outremer jusqu'à ce que l'oléoduc transcanadien ait été prolongé. En plus de réduire ses taxes d'accise sur les produits pétroliers, le gouvernement Trudeau pourrait verser des subventions spéciales au Québec et aux provinces de l'Atlantique aussi longtemps que le pétrole importé vaudra plus cher que le brut canadien. Ces subventions permettraient aux trésoreries provinciales de l'est de détacher davantage leurs consommateurs de produits pétroliers que ceux des provinces plus à l'ouest, ce qui placerait tous les Canadiens sur le même pied à cet égard.

Claude LEMELIN



lettres au DEVOIR

Sur l'intervention d'un groupe de prêtres

Maintenant que les passions électorales sont calmées chez nos «démocrates» pour qui la vie politique se résume à une excitation d'un mois tous les quatre ans, nous voudrions dire un mot de l'intervention de 31 prêtres de la région de Québec.

Resumons les faits. L'Église du Québec par la voix de l'archevêque de Québec avait d'abord émis publiquement le vœu que la campagne électorale soit une occasion pour chacun de choisir dans le calme et la lucidité le parti qui, par son programme et par ses candidats, offre le plus d'avantages aux citoyens, en particulier aux citoyens moins favorisés.

Les 31 prêtres qui avaient reçu ce message comme tous les Québécois ont jugé que la campagne de peur et de salissage dirigée contre le Parti québécois par les trois autres partis empêchait justement un choix libre puisqu'on allait jus-

qu'à parler de communisme à propos du programme du Parti québécois, alors qu'eux qui avaient lu ce programme savaient qu'il n'en n'était pas question, loin de là.

Et les 31 prêtres ont dit publiquement qu'ils étaient opposés à ce qu'on trompe ainsi les citoyens. Certains ont même affirmé qu'ils voteraient Parti québécois pour bien montrer qu'un catholique pouvait faire un tel choix.

Voilà donc leur crime: avoir dénoncé le mensonge et la tromperie! Avoir précisé, dans le concret, le message de l'archevêque!

Pour nous qui sommes ou non de l'Église catholique, nous reconnaissons à tout homme honnête y compris les prêtres le devoir de dénoncer le mensonge et la tromperie.

Et nous trouvons prometteur que l'Église compte dans ses rangs des hommes capables d'aller au-delà des vœux pieux et de tendre la main à ceux d'en-bas de l'échelle sociale qu'on méprise à l'année et qu'on manipule de quatre ans en quatre ans. Car désormais, il ne suffira plus pour le haut clergé s'il ne faut pas garder la confiance d'une bonne partie du peuple québécois, de se cantonner derrière l'austérité des armées de sa Majesté, ni de s'exiler en territoire africain.

Ceux qui ont été scandalisés par cette intervention des prêtres refusent sans doute de se rappeler que Jésus ne dinait pas chez Pilate.

Pour un groupe de citoyens de Donnacona, Deschambault, Saint-Marc et Saint-Ubalde.

Rejean MATHIEU et Henri LECLERC

P.S. Plus d'une cinquantaine de citoyens ont signé cette lettre qui nous est parvenue ces jours derniers.

Deux femmes, non une seule...

La présente est pour signaler une erreur incluse dans le texte ou la légende accompagnant la photo des députés et des membres de l'exécutif du Parti québécois (LE DEVOIR, 5 novembre 1973). Une seule femme apparaît sur cette photo et est identifiée comme étant Mme Isabelle Fecteau, ce qui est inexact.

Je dois vous rappeler que les députés du Parti québécois ont été, lors du congrès de février dernier et tel que demandé par le règlement, cinq conseillers B, à l'exécutif du Parti. Ces conseillers sont: Claude Morin, Jacques Parizeau, Marc-André Bédard, Isabelle Fecteau et Rose Gélinas.

Lors d'une assemblée de l'exécutif du Parti québécois, il est donc aussi normal d'y rencontrer Rose Gélinas que Isabelle Fecteau. D'ailleurs, lors de l'importante conférence de presse qui marquait la présentation du premier budget du Québec indépendant, le 9 octobre dernier, votre comité rendu à simplement omis ma présence alors que tous les députés et tous les membres de l'exécutif étaient, comme il se doit, mentionnés.

Je participe à toutes les assemblées de l'exécutif et à toutes les conférences de presse qui appellent ma présence, même si je viens de cette région qui

vous apparaît sans doute lointaine, la Mauricie. Il me semble donc de mon devoir de vous faire remarquer que toutes les régions du Québec, y compris la Mauricie, ont dans leur sein, des milliers de Québécois qui travaillent dans une certaine mesure à l'indépendance du Québec et inégalement d'une société plus humaine et plus juste.

Je rectifie: votre texte du 5 novembre devait inclure, pour être exact, le nom de la soussignée.

Rose GÉLINAS, conseillère B à l'exécutif du PQ, Trois-Rivières, le 7 novembre 1973.

Pour améliorer notre système électoral

Nous sommes tous en mesure de constater aujourd'hui que, même après la réforme de la carte électorale, la représentation à l'Assemblée nationale est une flagrante injustice, si on la compare au pourcentage du vote exprimé par l'ensemble des électeurs. D'autre part, le vote proportionnel envisagé en certains milieux comportera toujours le danger d'une grande instabilité politique dont le plus bel exemple est la France de la dernière décennie avant De Gaulle. C'est pourquoi, après y avoir réfléchi longuement, j'ai pensé vous soumettre pour étude, un nouveau mode de scrutin qui réunirait en quelque sorte et de façon partielle, le vote proportionnel et l'élection à deux tours. Je propose:

1. une liste électorale permanente, révisée annuellement;
2. des élections à date fixe;
3. a) pour être déclaré élu, un candidat devra avoir obtenu une majorité égale ou supérieure à 4% du vote exprimé dans son comté sur son plus proche adversaire;
- b) dans tous les comtés où cette majorité de 4% n'aura pas été atteinte, l'élection sera déclarée nulle;
- c) un 2e scrutin aura lieu pour ces comtés seulement, exactement une semaine après l'élection générale;
- d) seuls les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de votes seront éligibles pour le 2e scrutin;
- e) le 2e scrutin ayant pour but principal d'établir un équilibre raisonnable à l'Assemblée nationale, aucun pourcentage de majorité ne sera exigé.

Il semble logique de croire que dans le cas où un parti s'annon-

cerait beaucoup trop fort (comme présentement) après le premier scrutin, les électeurs les plus évolués politiquement, après une semaine de réflexion, se trouveraient en bloc vers les candidats de l'opposition, afin de rétablir l'équilibre et de rendre la Chambre plus représentative du pourcentage de vote exprimé.

Il est tout à fait illogique que dans des comtés variant entre 25.000 et 40.000 électeurs, un candidat soit déclaré élu avec quelques dizaines de voix de majorité, alors que tant d'impondérables peuvent avoir complètement faussé le résultat, ne serait-ce que les «erreurs des listes» qui, à elles seules, surtout dans les centres urbains, peuvent signifier des centaines, et même des milliers de votes.

Georges BÉRTRAND, Donnacona, le 2 novembre 1973

Une signature qui n'avait pas été donnée

R. P. Stéphane Valiquette, Centre d'œcuménisme, Montréal

Il y a grave erreur, me semble-t-il, à du se glisser dans la formulation du texte publié dans les quotidiens montréalais, faisant état de la déclaration adressée au premier ministre du Canada par le Comité exécutif du Conseil canadien des Églises sur le Proche-Orient et signée entre autres signatures, de la mienne Archimandrite Georges Coriaty.

En effet, le texte de cette déclaration m'a été envoyé pour signature et il est toujours en ma possession, puisque je n'avais pas marqué mon accord sur son contenu. Il n'y a donc aucune signature de moi qui figure sur un document quel qu'il soit, sur le Pro-

che-Orient, de la formulation déjà citée.

J'aimerais, d'autre part, vous rappeler, mon cher Père, que j'avais soulevé des objections quant à ce texte, et que j'avais demandé qu'il soit modifié et amendé. La neutralité ne saurait porter préjudice à la justice et à l'équité à laquelle a droit un peuple, le peuple palestinien en l'occurrence.

Si nous estimons qu'Israël a le droit de vivre en paix et en sécurité, que dire alors, et à plus juste titre de la Palestine, dont le pays et le peuple sont la victime de l'«oubli» le plus total?

L'on ne saurait en toute justice parler de la sécurité d'un seul peuple, Israël, et commettre ainsi une injustice flagrante envers celui de la Palestine.

La déclaration telle qu'elle est rédigée et telle qu'elle a été publiée dans les journaux, à mon sens, prête à confusion. Il aurait fallu qu'elle soit rédigée en trois points, l'un d'eux ayant trait à la Palestine, conformément à l'objection que j'avais soulevée. Cette formulation en trois points aurait en outre l'avantage de préserver cette neutralité et ce sens de la justice, vis-à-vis des deux peuples et d'éviter un net parti-pris.

Je souhaiterais que cette mise au point soit communiquée aux journaux pour justifier et clarifier cette déclaration.

Georges CORIATY, archimandrite, visiteur apostolique des Melkites au Canada, Montréal, le 12 novembre 1973.

À Radio-Québec, une grève qui pourrait

par LAURENT LAPLANTE

Radio-Québec aura donc connu tous les problèmes. Né sans préavis, l'organisme québécois de radio-diffusion éducative a grandi trop vite et sans que le recrutement ait toujours procédé selon les prudences habituelles. Vite parvenu à un niveau impressionnant de développement, l'organisme a eu plus vite du personnel que des commandes: il a donc été pendant des mois, sinon des années, une boîte où des dizaines d'individus recevaient un salaire sans qu'on leur dise comment le mériter. Lorsque, enfin, les différents ministères ont commencé à transmettre des commandes à l'entreprise, il s'est trouvé une faune de petits concurrents privés pour déplorer que l'Etat dirige ainsi des commandes vers des cinéastes et des réalisateurs fonctionnaires et prive injustement de leur gagne-pain des professionnels plus compétents et d'ailleurs, disaient-ils, tellement plus efficaces et moins dispendieux. Malgré tout, les besoins du Québec en matière de communications sont tels que Radio-Québec finit un jour par recevoir sa part de responsabilités sans que l'entreprise privée ralentisse tellement sa production. La fatalité n'avait pourtant pas dit son dernier mot: au moment où Radio-Québec trouvait son propre débouché en envahissant le câble communautaire à Montréal, à Québec et à Sherbrooke, le mécontentement des employés syndiqués se faisait sentir et l'entreprise devait faire face à la grève. Cette grève dure depuis le 20 septembre et les négociations ne produisent qu'à pas de tortue.

Les enjeux

Sous les termes savants de clauses normatives, d'avantages marginaux, de perspectives salariales, on entend le plus souvent des problèmes infiniment plus concrets de gros

sous et de sécurité d'emploi. Radio-Québec n'échappe pas à cette règle. D'une part, les syndicats de Radio-Québec estiment que leur employeur doit promettre de ne pas noyer ses travailleurs permanents sous un flot de pigistes et de contractuels. D'autre part, côté pécuniaire, les syndicats de Radio-Québec veulent qu'on règle d'abord les questions de rattrapage salarial avant d'appliquer les pourcentages d'augmentation édictés par les négociateurs de la Fonction publique québécoise.

On comprend aisément qu'une maison de production comme Radio-Québec veuille demeurer libre d'aller chercher les spécialistes, les comédiens, les animateurs, au fur et à mesure qu'ils deviennent nécessaires. Embaucher de façon permanente et fonctionnariser un trop grand nombre d'individus, surtout dans des secteurs d'activités où le goût du public et les méthodes pédagogiques fluctuent avec une extrême rapidité, voilà qui alourdirait considérablement et dangereusement l'entreprise. Par contre, les employés utilisent un argument légitime lorsqu'ils prétendent mériter un pourcentage important des activités alléchantes. Il serait anormal, en effet, qu'un bataillon de régisseurs ou de décorateurs de l'extérieur envahisse subitement Radio-Québec et y accapare du jour au lendemain la totalité de ces postes névralgiques. A partir de ces postes théses contradictoires, on peut chercher une voie moyenne.

Un premier déblaiement s'est effectué lorsque l'employeur et les syndicats ont convenu que la somme de travail que pourraient offrir des pigistes par rapport à l'ensemble des employés permanents serait de l'ordre de 1 à 2. En d'autres termes, si les employés permanents effectuent 300.000 heures de travail par an, les divers pi-

gistes ne devraient pas dépasser à eux tous 150.000 heures de travail. Une deuxième étape a permis de mettre hors-cadre un certain nombre de postes. Les employés convenaient, à titre d'exemple, que l'entreprise n'avait pas à fonctionnariser des animateurs, puisqu'un tel poste n'est utile qu'en des occasions précises et en fonction d'émissions toujours différentes les unes des autres.

La question qui demeure en litige a trait à la ventilation de ce coefficient. Nul, répétons-le, ne conteste que les pigistes puissent effectuer un tiers du travail, mais, en revanche, les syndicats veulent que ce tiers soit respecté dans les différents secteurs et aux diverses périodes de production. L'entreprise, quant à elle, réclame une plus grande flexibilité. Elle allègue qu'en certaines circonstances il peut devenir nécessaire d'utiliser des pigistes en plus grand nombre dans telle ou telle série d'émissions, mais elle s'engage, du coup, à compenser en réduisant le nombre de pigistes dans d'autres activités.

Au niveau pécuniaire, les deux parties se savent, au départ, irrévocablement encadrées par les offres salariales de la fonction publique. Certes, on prétend bien laisser à la direction de Radio-Québec la plus grande marge de manoeuvre, mais, dans les faits, il est clair qu'aucune offre salariale émanant de Radio-Québec ne sera approuvée par le Conseil du trésor à moins de porter un parafait approbateur de la Fonction publique. Cependant, les syndicats ne désarment pas pour si peu. Ils soulignent qu'un bon nombre d'entre eux reçoivent à l'heure actuelle une rémunération nettement inférieure à celle qui a cours dans des entreprises similaires, par exemple

Radio-Canada. Ils exigent donc que ce rattrapage s'effectue en priorité et que les pourcentages d'augmentation définis par les négociations du secteur public ne s'appliquent qu'après coup.

D'autre part, pour des motifs d'ordre idéologique, les syndicats souhaitent que l'entreprise, tout en respectant le pourcentage défini par la Fonction publique, distribue de façon nouvelle l'argent supplémentaire. Par exemple, au lieu de verser 6% de plus à chaque salarié, le syndicat souhaite que Radio-Québec isole ce 6% de la masse salariale, soit peut-être \$300.000 sur quelque \$5 millions de salaires, et le répartisse de manière à réduire l'écart entre les plus favorisés et les salariés des échelons inférieurs.

Les espoirs permis

Même si les pourparlers, sauf au cours d'une nuit mémorable en septembre, n'ont jamais adopté un rythme trépidant (!), certains espoirs sont cependant permis. Du côté normal, les parties pourraient sans doute parvenir à un accord, pour peu que les difficultés financières s'aplanissent. Il suffirait, par exemple, qu'une ou deux catégories d'emploi de plus fassent l'objet d'un accord particulier pour que la direction acquière la marge de manoeuvre qui lui semble nécessaire et consente à appliquer ensuite par secteur et par période la règle du «un tiers-deux tiers».

Le front salarial pose, on s'en serait douté, des questions plus délicates. A maints égards, en effet, la direction de Radio-Québec ne tient pas les cordons de la bourse et elle peut tout au plus plaider la cause de ses syndicats auprès des hautes autorités québécoises. Or, on sait assez à quel point la Fonction publique qué-

Voir page 6: Radio-Québec

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
 Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
 Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
 Directeur de l'information: Jean Francoeur
 Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y-1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. À l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22; trois mois: \$12. Éditions du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.
 TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Les pays arabes décident de ne pas aggraver les problèmes pétroliers de l'Europe

D'après l'AFP et Reuter

Alors que les dirigeants arabes multiplient les échanges diplomatiques pour la préparation du sommet d'Alger, que la prochaine rencontre israélo-égyptienne se tiendra bien cette semaine comme prévu et que les échanges de prisonniers se poursuivaient sans discontinuer, la réunion tenue hier à Vienne par l'OPAEP (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole) ont en effet décidé de surseoir à la nouvelle augmentation de 5% de l'embargo, initialement prévue pour le 1er décembre à l'encontre des pays de la CEE, "en raison de la position politique exprimée par celle-ci", ainsi d'ailleurs que les Etats-Unis.

Cette décision n'affecte cependant pas la réduction de 25% des livraisons déjà effectuée, réduction qui provoque de notables difficultés en Europe. Ainsi les problèmes pétroliers de la CEE demeureront mais ne s'aggraveront pas.

Il est d'autre part précisé que l'allègement de l'embargo ne concerne que les livraisons du mois de décembre. La réduction de 5% prévue pour le mois de janvier est en principe maintenue. Ce n'est donc pour l'instant qu'un sursis qui peut être remis en cause

du jour au lendemain suivant les circonstances.

Sur le plan diplomatique, en attendant les réunions des ministres des Affaires étrangères d'abord, puis des chefs d'Etat arabes les 24 et 26 novembre à Alger, les contacts se sont multipliés en fin de semaine, pour préparer la session extraordinaire de l'OUA, qui se tient dès aujourd'hui à Addis-Abeba. Cette réunion, au niveau des ministres des Affaires étrangères, réclamée par le président Boumediène le 2 novembre dernier, a pour objet de tenter de définir une position continentale africaine, si possible unanime, à la veille des rencontres d'Alger.

Le roi Hussein, après avoir visité trois sultanats du Golfe: Oman, Qatar et Bahrein, s'est rendu à Téhéran, afin de "développer la coordination entre pays arabes et islamiques". De même, des envoyés spéciaux du président Sadate et du roi Fayçal poursuivent leur mission d'exploration et d'explication dans plusieurs pays. Le président Bourguiba a annoncé de son côté sa venue à Alger, de même que le chef de l'Etat du Koweït.

Enfin, et alors qu'il a annoncé, lui, son refus d'assister aux assises de la capitale algérienne, le colonel Kadhafi est parti hier pour Belgrade en visite officielle de trois jours. De plus, le voyage maintes fois annoncé puis démenti du leader palestinien Yasser Arafat paraît devoir se réaliser durant le courant de cette semaine.

Par ailleurs, la prochaine rencontre israélo-égyptienne au kilomètre 101 se tiendra bien cette semaine comme prévu et n'a pas été reportée sine die, a affirmé hier le porte-parole de l'ONU au Caire. Il démentait ainsi l'annonce faite par "Al Ahran" d'un re-

port de la rencontre à la suite de difficultés surgissant sur les discussions concernant le retour aux lignes du 22 octobre. La date de cette nouvelle réunion doit être décidée aujourd'hui, alors qu'une rencontre non-officielle entre le général égyptien Gamassi et le général israélien Yariv doit avoir lieu au kilomètre 101 sur la route Le Caire-Suez durant la journée.

Les deux généraux poursuivront certainement leurs échanges de vues sur l'application du deuxième point de l'accord en six points, c'est-à-dire le retour sur les lignes du premier cessez-le-feu.

Le porte-parole de l'ONU a également précisé que 34 camions chargés de vivres et d'eau sont arrivés samedi dans la ville de Suez et que 21 autres destinés à la troisième armée égyptienne ont été déchargés sur la rive occidentale du canal.

En outre, le carrousel des avions de la Croix-Rouge s'est poursuivi inlassablement entre Le Caire et Tel Aviv et le cap de la moitié des prisonniers échangés de part et d'autre était franchi hier. Quelque 158 prisonniers israéliens ont été déjà libérés par l'Egypte et le pont aérien massif en direction du Caire a permis à

quelque 4.550 Egyptiens de regagner leur pays.

Par contre, on ne dispose d'aucune information à Tel Aviv, sur les progrès des efforts déployés pour obtenir un échange de prisonniers avec la Syrie. Le général Moshe Dayan avait fait naître quelques espoirs samedi en déclarant avoir reçu des encouragements des Nations unies à cet égard.

Enfin, le porte-parole de l'ONU a signalé quelques violations mineures du cessez-le-feu aux alentours d'Ismaïlia, ainsi que sur les confins du mont Hérnon.

D. Rockefeller prédit l'arrêt de la croissance économique des USA

WASHINGTON (AFP) — Un arrêt de la croissance économique aux Etats-Unis a été prédit pour l'année prochaine par M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank.

M. Rockefeller, qui était interrogé hier par la chaîne de télévision ABC dans le cadre

Les Chinois s'installent à Washington

WASHINGTON (AFP) — La république populaire de Chine va installer sa chancellerie dans le Windsor Park Hotel, qu'elle vient d'acheter pour une somme qui se situe entre 5 et 6 millions de dollars. L'hôtel, qui est en bordure du quartier des ambassades, compte 400 chambres. Il sera entièrement réaménagé et tous les membres de la mission de liaison chinoise y résideront avec leurs familles.

La junte mène une vaste opération anti-guérilla dans le sud du Chili

SANTIAGO (AFP) — Une vaste opération "anti-guérilla" a été lancée dans le sud du Chili par la junte militaire depuis le début du mois, a-t-on appris hier de bonne source à Santiago.

Plus d'un millier d'hommes, spécialement entraînés à la lutte contre les guerilleros, participent à cette opération qui se serait traduite jusqu'à présent, ajoute-t-on de même source, par de nombreuses arrestations. Selon des informations en provenance de la zone d'opération, qui s'étend de Concepcion, à 500 milles au sud de Santiago, à Osorno, distante de plus de 1.000 milles de la capitale chilienne, des militants du MIR, qui étaient membres de la garde personnelle du président Salvador Allende, figureraient parmi les personnes arrêtées.

Les effectifs engagés, qui sont appuyés en permanence par des hélicoptères, ont été entraînés à la lutte anti-guérilla, ajoute-t-on toujours de même source, en France, à Panama et aux Etats-Unis.

Aucune information officielle n'a encore été diffusée sur les activités de cette "brigade anti-

guérilla" qui a été placée sous le commandement du général Nilo Flood, directeur de l'Ecole militaire de Santiago.

Par ailleurs, le gouvernement militaire chilien a commencé, vendredi, à restituer les propriétés agricoles de moins de quarante hectares à leurs anciens propriétaires qui avaient été expropriés par le gouvernement du docteur Allende.

Ainsi, vendredi, ont été rendues à leurs propriétaires quatre domaines agricoles dans le sud du pays dont s'étaient emparés des "groupes extrémistes", parce qu'ils étaient "mal exploités", obligeant le gouvernement Allende à exproprier les propriétaires.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

LA VÉRITÉ CATHOLIQUE

(mensuel)

Les Evêques du Canada ne sont plus catholiques

Les Evêques de France admettent l'avortement

Lettre du porte-parole de l'Episcopat canadien à la Vérité catholique page 10

La Nouvelle Messe, un danger pour la foi DOSSIER page 8

Un nouveau journal de combat
EN VENTE DANS TOUS LES KIOSQUES A JOURNAUX
Abonnements: Un an: \$4.80 de soutien: \$15.00
Faire un chèque à l'ordre de Michel Lapierre, C.P. 503, Montréal-Nord (H1H 5L5)



Des soldats de l'armée gouvernementale cambodgienne trainent derrière leur jeep les corps de deux soldats communistes tués lors des derniers combats d'une extrême violence qui se sont déroulés à Trapeang Thnot, à quatorze milles au nord-est de la capitale, Phnom Penh. 52 corps de soldats communistes tués au cours de ces combats ont ainsi été entraînés sur la route Trapeang Thnot-Phnom Penh. Téléphoto AP

L'impasse politique persiste au Laos

VIENTIANE (AFP) — Deux mois se sont écoulés au Laos depuis la signature du protocole sans qu'aucun progrès n'ait été enregistré pour la formation du futur gouverne-

ment d'union nationale que doit presider le prince Souvanna Phouma.

Les conversations, qui s'étaient poursuivies entre les deux parties après le 14 septem-

bre, date de la signature, se sont espacées, puis ont cessé. Le pénultième du prince Souphanouvong, M. Phoumi Vongvichit, est reparti pour Samneua. L'assemblée natio-

nale a pris acte des accords et a clôturé sa session sans avoir eu à traiter du problème des futures institutions. Le seul acquit de ces deux mois reste la formation, début octobre, du comité mixte pour l'exécution des accords. C'est le seul organisme bipartite issu jusqu'à présent du protocole et destiné à régler notamment le problème que pose la co-gérance des affaires administratives des deux villes de Vientiane et de Luang Prabang à presque tous les échelons administratifs afin d'assurer leur "neutralisation". Mais il ne s'est jamais réuni.

"Les conditions de sécurité indispensables à la mise en place du nouveau gouvernement ne seront effectives qu'après la neutralisation des deux villes", explique le Neo Lao Haksat. Il estime donc inutile de communiquer pour l'instant le nom de ses cadres qui feront partie du gouvernement.

Chaque partie rejette sur l'autre la responsabilité de l'actuel blocage. "La partie de Samneua n'ayant pas communiqué la liste de ses candidats aux postes de ministres, aucun progrès n'a été fait qui pourrait aboutir à la formation du gouvernement", déclare pour sa part le porte-parole du prince Souvanna Phouma.

"La partie de Vientiane, soutenue et manipulée par les imperialistes américains, a affirmé le prince Souphanouvong lors d'un discours prononcé à Samneua, s'est livrée à des actes cyniques pour saboter l'application des accords".

Le président du comité central du Neo Lao Haksat faisait allusion à la décision d'interrompre les ponts aériens — soviétique vers Vientiane, chinois vers Luang Prabang — prise à la fin du mois dernier par le prince Souvanna Phouma, pressé par certains dirigeants de l'armée de mettre un frein à l'arrivée massive et incontrôlée des premiers éléments des forces patriotiques dans les deux villes.

Depuis, l'affaire est classée. Les ponts aériens ont repris depuis le 3 novembre. Mais, alors que le porte-parole du gouvernement assure que celui-ci ouvert sur Vientiane est terminé (depuis vendredi) et que celui desservant Luang Prabang s'achèvera le 20, le Neo Lao Haksat affirme qu'il n'en est rien.



Le jeudi 15 novembre, les Presses de l'Université de Montréal, en présence du recteur M. Roger Gaudry, ont présenté, lors d'une réception, leurs dernières publications. Sur notre photo, le recteur et Madame Danielle Ros, directeur des P.U.M. (publireportage)

Avec une canadienne Antartex même les grands froids n'entravent pas l'élégance.

Il y a 18 ans, nous fournissons déjà à Sir Edmund Hillary et aux explorateurs les chaudes peaux et les tapis de sol qui leur étaient nécessaires lors de leurs randonnées polaires. Aujourd'hui, après tant d'années, la famille Macdonald non seulement fabrique des vêtements en peaux de mouton mais possède 11 magasins Antartex répartis aux quatre coins du globe.

De Saville Row à Manhattan, ces vêtements sont recherchés pour leurs lignes exclusives, leur conception et leur originalité.

Le premier magasin Antartex ouvert au Canada est situé à Montréal, au 1624 ouest rue Sherbrooke.

Nous y présentons les plus récents modèles de notre collection.

Vous y trouverez que des vêtements conçus et confectionnés par nos soins, avec des peaux de toute première qualité, soigneusement sélectionnées.

Pour nous, chaque détail compte, du simple bouton renforcé à la petite chaînette en laiton massif pour suspendre le vêtement, rien n'est laissé au hasard.

Toutes nos canadiennes, toujours de mode, représentent chaleur et élégance.

De plus, notre service de nettoyage spécial contribue à accroître leur durée et leur conserve leur totale imperméabilité.

Une visite vous convaincra!

En magasin, nous avons toutes les tailles en plus d'un assortiment complet de chapeaux en mouton, tricots, pantoufles, gants, bottes, couvertures et tapis de sol. En sommes, tout ce qu'il faut pour affronter les rigueurs des grands froids avec élégance.

antartex SHEEPSKIN SHOPS
1624 ouest, rue Sherbrooke. Tél.: 905-4142

Pour un dollar, nous vous expédierons port payé notre catalogue couleur 1974.

FAITES L'AMOUR ET RESTEZ MINCE

En vente partout

les éditions la presse

CENTRE D'ARTISANAT INTERNATIONAL
1452, RUE PEELE
TEL. 844-2537

Organisme sans but lucratif

ceramique-dumas-québec

art indien-canada

venez voir nos collections d'art indien, africain et esquimaux: elles sont les plus complètes au canada

Pour une maison en montagne

VOIR LE DOMAINE DES HAUT-BOIS

Rive-Sud - Route Transcanadienne - Ste-Julie
SORTIE 62

MAISON MODÈLE

- 33 PLANS de TOUTES CATEGORIES à compter de \$24,460, y compris un terrain.
- UNE CITÉ DE PARCS ET LOISIRS en construction sur le versant du Mont-Bruno (côté route Transcanadienne)
- DANS UN DÉCOR UNIQUE DE MONTAGNE, FORÊT, LAC, VERGER. À 8 minutes du pont-tunnel Lafontaine
- AU PRESTIGIEUX DOMAINE DES HAUT-BOIS, ON PEUT COMMANDER UNE MAISON MAINTENANT pour occupation au printemps.
- OU BIEN ON ACHÈTE UN TERRAIN BOISÉ À FLANC DE MONTAGNE pour faire construire plus tard la maison de son choix par l'entrepreneur de son choix. Comptant 10%, solde en 10 ans, à seulement 6% d'intérêt.

COMMENT S'Y RENDRE:
Du pont-tunnel Lafontaine par la route 20 (Transcanadienne) on parcourt 9 milles jusqu'à Ville Sainte-Julie, sortie 62

OUVERT TOUS LES JOURS DIMANCHE INCLUSIVEMENT

Malgré les économies, la CSD prévoit un déficit accru

par Gilles Francoeur

QUEBEC — Après cinq mois d'exercice financier, la Centrale des syndicats démocratiques a déjà accumulé 87 pour cent du déficit financier prévu pour l'année fiscale en cours, évalué en avril dernier à \$211,100. Cette détérioration de la situation financière de la centrale syndicale s'expliquerait globalement par une compression temporaire des revenus et par une augmentation des dépenses attribuables en grande partie aux récents conflits auxquels la CSD a dû faire face.

loin d'être alarmante du fait de la rentrée prochaine de sources de revenus supplémentaires dus à l'affiliation de nouveaux syndicats et à l'inscription au budget de paiements différés jusqu'à présent pour des raisons techniques.

principe du refinancement et a même offert à la CSD une ligne de crédit de plus de \$70,000.

Il n'y a eu toutefois aucun débat sur les objectifs proposés par les trois confédérations internationales existantes. A peine les partisans de la résolution ont-ils mentionné que l'une était d'allégeance communiste et l'autre présidée par le président actuel de la CSN, M. Marcel Pepin.

ventions de l'assemblée, suscitées notamment par l'étude, la veille, d'un document sur l'inflation, le ressort principalement que les délégués de la CSD jugent les pouvoirs de cette commission trop limités.

traite stratégique? — que le gouvernement pourrait finalement accroître les pouvoirs de la commission devant la pression populaire "même si ce n'est pas l'avis de Mme Plumptre".

suites de la première page

LE BILL 63

la langue d'usage et de travail à tous les paliers de la vie économique et politique au Québec. Ils ont demandé aussi que "la priorité dans les efforts déployés pour l'amélioration de l'enseignement des langues soit accordée au français langue maternelle, que l'enseignement de l'anglais comme langue seconde soit amélioré de telle sorte que les élèves qui terminent le cours secondaire puissent s'exprimer adéquatement dans cette langue, que tous les élèves dont la langue maternelle est l'anglais puissent fréquenter les écoles anglaises avec obligation d'apprendre le français comme langue seconde, de sorte qu'ils puissent s'exprimer adéquatement dans cette langue, oralement, et par écrit".

LA LOI MARTIALE

tenir la police aux prises avec des manifestants dans le centre de la ville. Sur le plan politique, une autre conclusion peut être tirée. Les partis traditionnels sont dépassés. Encourageant volontiers les étudiants, mais effrayés des objectifs révélés par la radio pirate de ces derniers, les partis politiques n'ont plus qu'à méditer selon les termes d'un communiqué officiel.

SHARP-KOSSYGUINE

font partie de la mission de paix de l'ONU au Moyen-Orient. Vendredi, on a par exemple signalé que les Polonais avaient refusé un plan de l'ONU qui aurait placé les services polonais de transport sous le commandement d'un Canadien.

BEN GOURION

Tel Hachomer. Le "Vieux", comme le nomment avec tendresse les Israéliens, s'occupait depuis plusieurs années de la rédaction de ses mémoires et était toujours demeuré très actif en dépit de son âge avancé.

LA SDBJ

se rendre au chantier LG 2 et constater qu'à cet endroit, les travaux avaient été interrompus. Un porte-parole de la SDBJ a déclaré que les entrepreneurs avaient été informés par télégramme de l'arrêt des travaux et que toutes les équipes de travail s'étaient jusqu'à maintenant pliées à cette décision, bien qu'il soit possible que des problèmes de communications aient empêché l'ordre d'arrêt des travaux d'atteindre des postes isolés.

la météo

La dépression située sur la frontière du Labrador et du Québec maintient encore hier une circulation de l'ouest sur la majeure partie de la province. Toutefois ce système s'éloignera vers la côte atlantique et cette circulation n'influencera plus que la région du Bas-du-Fleuve. Une autre perturbation au sud-ouest des Grands-Lacs nous apportera à partir de lundi une circulation venant du sud. Les nuages associés à ce système s'étendront sur le sud-ouest de la province. Une zone de haute pression présentement au Manitoba suivra derrière la perturbation et présage du temps ensoleillé pour mardi.

La SDBJ a laissé à ses entrepreneurs le soin d'expliquer les raisons de l'arrêt des travaux au personnel sur les lieux. Comme l'a expliqué un porte-parole de la SDBJ, il aurait été inhumain de leur annoncer, à six semaines de Noël, qu'ils étaient sans travail. Ce sont des êtres humains, et ils méritent de se faire expliquer la situation plus en détail.

Un porte-parole de la Société de développement de la baie James a laissé entendre que la compagnie était confiante que le tribunal saurait comprendre les difficultés inhérentes à la cessation des travaux sur ses chantiers.

Ces travaux comprennent la construction de trois pistes d'atterrissage, la construction de 45 milles de route entre Matagami et le premier barrage sur la Grande et les travaux préliminaires sur l'emplacement de quatre barrages.

Durant les audiences de la requête en injonction présentée par les Indiens, la SDBJ avait fait valoir au tribunal que l'arrêt des travaux pour une période d'un an pourrait coûter quelque \$134 millions aux contribuables.

A l'Hydro Québec, on a précisé que l'arrêt des travaux pour une période d'un mois, et le retrait de l'équipement, pourrait coûter \$80 millions.

Au coût de l'arrêt des travaux, il faut ajouter des montants divers qui devront être versés pour le rapatriement des 3,000 ouvriers actuellement dans la région, l'entretien de l'équipement, l'intérêt sur les emprunts, etc.

LE PQ PRESSE

Conseil national s'en remet à son jugement politique. Or, M. Lévesque avait refusé une telle solution en 1970 et il avait réitéré son refus, cette année, avant l'adoption de la résolution du Conseil national. "Je vais être obligé de tenir compte de cette résolution. L'évaluation personnelle que ça demande, je vais la faire", a dit M. Lévesque.

Il est difficile de savoir si la résolution du Conseil national constituait l'invitation requise par M. Lévesque pour accepter le siège d'un député péquiste ou s'il hésite encore.

Il avait déclaré, au cours de la conférence de presse, que le parti s'était remis des élections en une semaine alors qu'en 1970 il avait fallu un an et demi pour le faire.

Un journaliste lui a demandé si son hésitation personnelle ne risquait pas d'arrêter cette relance du parti.

"Il n'est pas question d'abandonner mon mandat de président jusqu'à un prochain congrès", s'est contenté de répondre M. Lévesque.

Après son expérience de 1970 à 1973, alors qu'il a dirigé le PQ de l'extérieur de l'Assemblée nationale, et après l'invitation pressante du Conseil national, on peut maintenant se demander si M. Lévesque pourrait demeurer à la tête du parti sans tenter de se faire élire.

Solide comme un roc devant le balayage libéral du 29 octobre, M. Lévesque subit-il présentement le choc à retardement qui l'avait frappé en 1970? De toute façon, il planait hier un certain mystère que les journalistes n'ont pu percer.

A moins d'une contestation fructueuse de l'élection dans Dorion ou ailleurs, la seule possibilité de faire élire M. Lévesque réside dans la démission d'un des six députés péquistes élus le 29 octobre.

On sait, par ailleurs, que le président du caucus libéral, M. Louis-Philippe LaCroix, appuyé au moins officiellement par M. Bourassa, a promis de tout mettre en oeuvre pour battre M. Lévesque, advenant une élection complémentaire.

M. Jacques-Yvan Morin, un des premiers sur la liste de ceux qui pourraient être appelés à céder leur siège à M. Lévesque, affirmait, hier, que le PQ n'a pas peur d'une élection complémentaire.

"La machine adverse, c'est comme un char d'assaut dans une foule de civils mais nous commençons nous aussi à avoir nos petits chars."

M. Morin estime qu'il a réussi à gagner ses élections parce qu'il a réussi à arrêter la machine à télégraphes installée dans son comté.

"L'élection de 1970 et la contestation qui a suivi nous ont permis de comprendre le système et d'y faire face", a conclu le nouveau chef de l'aile parlementaire du PQ.

JACQUES-YVAN MORIN

Il s'est demandé si le parti n'aurait pas dû pousser et dramatiser plus vite cette garantie de référendum. Il s'est également demandé si la publication des comptes nationaux à la dernière semaine de la campagne n'avait pas eu pour effet de mêler les gens dans une avalanche de chiffres.

"Tant que le PQ n'aura pas pris le pouvoir, a-t-il ajouté, nos adversaires posséderont deux façons de faire peur: le danger de perdre la vie (violençe, terrorisme, etc...) et le danger de perdre de l'argent (Brink's, piastre séparée, etc...)"

L'économiste péquiste propose en conséquence de garder le thème de la monnaie en vie durant les quatre prochaines années afin de l'user comme ce fut le cas pour la Brink's.

Cette analyse critique se continuera au prochain conseil national que le parti tiendra après les Fêtes.

Par ailleurs, M. Marcel Léger, whip et organisateur du parti, a révélé que le PQ négocierait présentement avec le président de l'Assemblée nationale pour les budgets de recherche.

Dans la dernière législature, une somme de \$95,000 avait été accordée aux partis d'opposition pour financer les équipes de recherche; \$40,000 à l'Union nationale qui représentait l'Opposition officielle; \$30,000 aux créditistes et \$25,000 aux péquistes.

M. Léger estime que le PQ devrait maintenant obtenir la majeure partie de ces subventions puisque l'Union nationale n'est plus représentée et que les créditistes n'ont fait élire que deux députés, avec moins de 10% du vote.

De son côté, le nouveau chef de l'aile parlementaire, M. Jacques-Yvan Morin, qui succède au docteur Camille Laurin, a annoncé que les députés péquistes ne s'opposeraient pas, comme en 1970, au serment d'allégeance à la reine, que doivent prêter tous les députés.

Il estime que l'opposition de 1970 a alerté la population et a démontré que l'Assemblée nationale pouvait modifier ce serment. Il en rejette donc la responsabilité sur les libéraux et ajoute que le rôle immédiat du PQ est d'assurer une opposition parlementaire efficace.

Rappelant l'expérience de Nehru et des autres leaders nationaux, qui avaient siégé dans les parlements britanniques avant de conduire leur pays à l'indépendance, M. Morin conclut que le serment à sa Majesté n'est pas incompatible avec l'indépendance.

Signalons enfin, que M. Lévesque a laissé entendre que le projet de certains péquistes de lancer un quotidien à Montréal allait bon train et qu'il pourrait aboutir au début de 1974.

NOUVELLE SCISSION

tes, il a dénoncé "les ex-péquistes qui ont noué l'exécutif", il s'est dit écœuré d'entendre dissocier les faux des authentiques créditistes, et il a émis l'opinion que l'unité dans ce parti sera impossible aussi longtemps que Camil Samson s'y trouvera.

Les deux factions s'étaient fébrilement préparées à cet affrontement que nous avions prédit dans LE DEVOIR de vendre. Il faut d'abord se rappeler que M. Dupuis avait désigné personnellement, en refusant de tenir des conventions, tous les candidats qui l'ont appuyé hier contre l'exécutif provincial. Muet depuis le 29 octobre il avait toute la semaine durant multiplié les tractations pour s'assurer les appuis qui lui ont permis de neutraliser la majorité du tandem Samson-Roy au conseil exécutif provincial.

De leur côté, ces deux députés avaient minutieusement sollicité leurs amis de l'exécutif et planifié le processus visant à écarter éventuellement et de façon définitive le chef Yvon Dupuis qu'ils tenaient seul responsable de la débâcle.

A cette réunion de l'exécutif, hier matin, MM. Roy et Samson avaient défait M. Dupuis sur tous les points. Non seulement ont-ils obtenu la tenue d'un congrès général des membres mais surtout qu'on y amenderait les statuts du parti. C'est à partir de cette garantie que les partisans de Samson et Roy prévoient empêcher que le prochain congrès au leadership soit "paqueté". Ils ont par-dessus tout acquis qu'un des leurs, l'ex-député fédéral Edouard Perron, soit nommé président du congrès général.

Au cours du caucus des candidats dans l'après-midi, tout a fonctionné comme M. Dupuis l'avait souhaité. Tout au plus, quelques ex-candidats lui ont reproché d'avoir fait campagne presque exclusivement contre le PQ plutôt que d'attaquer le gouvernement libéral. On a également insisté sur les qualités de la doctrine créditiste. Dans son discours de réconciliation, devant les journalistes et les candidats défaits, le chef du parti a reconnu ses "erreurs de parcours" et en soulignant une fois de plus que seuls Dieu et Marcel Pepin ne se trompent jamais.

Les confidences que nous avons recueillies indiquent que le caucus des candidats a plébiscité M. Dupuis. Ce faisant, il consentait à reporter en mai le congrès général d'orientation et de restructuration. Quelques instants plus tard cependant, l'exécutif remettait tout en question. M. Dupuis était renversé 17 à 11 et le congrès aurait définitivement lieu en décembre.

Sans doute pour dissiper les inquiétudes du chef, la résolution de l'exécutif précise que le congrès général de décembre ne doit pas aborder la question du leadership. Ce fut, semble-t-il, insuffisant à M. Dupuis, qui a quitté la réunion avec fracas pour dénoncer les contestataires.

Le parti créditiste se remettait à peine des déchiements de 1972 entre MM. Samson et Bois. L'événement spectaculaire qui s'est produit hier à Drummondville risque de confirmer un schisme plus durable encore.



Derrière l'édifice de la place Ville-Marie, un marchand de fruits frais a eu la géniale idée de transformer le trottoir en étal réfrigéré. Histoire de montrer à ses concurrents de quel bois il se chauffe.

(Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

RADIO-QUÉBEC

Suite de la page 4

becoïse redoute de créer le moindre précédent qui pourrait être interprété comme une dérogation à l'entente générale conclue avec l'ensemble des syndiqués à l'emploi de l'Etat.

A cette Fonction publique, il faut quand même rappeler deux éléments particuliers du présent conflit. D'une part, c'est à cause de son lien avec l'Etat que Radio-Québec doit subir le morcellement de sa main-d'oeuvre en dizaines et en dizaines de catégories différentes. Il est pourtant aberrant de maintenir ainsi des dizaines de classes et d'autres dizaines d'échelons pour 150 syndiqués.

D'autre part, pendant que Radio-Québec ne produit pas, une valeur éducative et culturelle de plusieurs millions ne voit pas le jour. Dans l'entreprise privée, on aurait depuis longtemps compris qu'il est parfois mieux d'engager un paiement forfaitaire de \$50,000 ou de \$100,000 que de perdre la production décollant de 60 ou 90 jours de travail. Ces deux lignes de réflexion devraient inciter la Fonction publique elle-même à accorder à Radio-Québec une plus grande marge de manoeuvre.

A toutes fins utiles, le réajustement d'un certain nombre de salaires à leur base même ne constituerait pas une entorse à l'esprit de la convention générale. Dans les cas, par exemple, où un employé d'un niveau donné est appelé à assumer les fonctions d'un patron absent ou inexistant, la convention lui accorde un surplus qui peut atteindre \$500.

Dans une entreprise où 150 syndiqués sont dispersés en autant de niveaux, il est possible que de tels chevauchements se produisent régulièrement. Pourquoi ne pas voir dans de tels articles de la convention le moyen de satisfaire à des exigences locales légitimes sans quitter le corridor tracé par la convention?

De la même manière, il est relativement facile de respecter au moins partiellement l'exigence idéologique des syndiqués, sans pour autant jeter aux orties la convention générale. Il suffirait, par exemple, que l'accord du retour au travail comprenne à la fois un paiement forfaitaire et un ajustement procentuel. De cette manière, le petit salarié qui reçoit \$100 et une augmentation évaluée en termes de pourcentage reçoit dans les faits un pourcentage plus considérable que le salarié plus favorisé qui reçoit le même \$100 et le même pourcentage.

Mais plus profondément

Mais, comme dans tous les conflits de travail, les motifs qui affleurent ne révèlent pas toute la réalité du problème. Par-delà les demandes de salaires et de sécurité de travail, ce que les syndiqués de Radio-Québec déplorent avec raison, c'est le cloisonnement excessif de l'entreprise et sa tendance constante à définir les objectifs sans

communiquer vraiment avec la base.

A cet égard, le fameux "plan triennal" de Radio-Québec a pris valeur de symbole. Il est exact, sans doute, ainsi que le soulignerait la direction de Radio-Québec, que des individus inclus dans le groupe syndical ont eu dans le passé l'occasion d'exprimer des opinions sur l'orientation de la maison. Cependant, on ne peut guère nier que l'orientation générale définie par ce plan triennal n'a fait l'objet, à ma connaissance, d'aucune discussion véritable au niveau des réalisateurs et, a fortiori, au niveau des autres collaborateurs de l'entreprise.

C'est ainsi qu'aux yeux d'un grand nombre de syndiqués et même de cadres la préférence qu'accorde désormais Radio-Québec à l'édification d'un réseau de télévision UHF résulte d'une décision formulée par la direction de l'entreprise, mais pas du tout d'un échange de vues avec les responsables directs de la production quotidienne.

Sitôt le conflit terminé, Radio-Québec se doit d'établir avec ses diverses catégories de collaborateurs de nouvelles communications. Il serait vraiment trop paradoxal qu'une entreprise qui s'emploie à définir et à utiliser la pédagogie nouvelle et qui prétend respecter le "s'éduquant" soit elle-même incapable de communications humaines avec ses collaborateurs directs. L'entreprise découvrira d'ailleurs, pour peu qu'elle prête l'oreille, que ses employés ont en tête mille et un projets qui aideraient à offrir au public une télévision vraiment nouvelle.

La grève est écartée à l'UQAM

Le spectre de la grève générale qui planait sur l'université du Québec à Montréal aujourd'hui est définitivement écarté puisque l'assemblée générale du syndicat des professeurs de l'université du Québec (SPUQ) a ratifié hier soir l'entente de principe qui était intervenue samedi soir entre les négociateurs.

Ce vote a été pris à main levée et c'est pratiquement à l'unanimité que les professeurs ont accepté l'entente soumise. L'exécutif du SPUQ avait d'ailleurs fortement recommandé l'acceptation des offres patronales.

Le président du syndicat, M. Roch Denis, a expliqué que la menace de grève brandie par le SPUQ a porté fruit et que les porte-parole patronaux avaient fait de nombreuses concessions importantes dans les derniers jours de la négociation.

Deux employés de l'Hydro brûlés dans une explosion

Deux employés de l'Hydro-Québec ont été blessés, dont l'un grièvement hier matin, au moment où ils réparaient un circuit de 12,000 volts en panne dans une chambre de transformateurs située en face du 2040 boulevard Henri-Bourassa ouest, dans le nord de la métropole.

L'accident s'est produit au moment où un des deux membres de l'équipe d'urgence de l'Hydro sortait de la chambre souterraine abritant les installations électriques alimentant le secteur situé au nord et au sud, entre la rivière des Prairies et le boulevard Henri-Bourassa et, à l'est et à l'ouest, entre la rue Tanguay et l'autoroute des Laurentides.

Une explosion s'est produite dans la chambre souterraine et M. André Perreault, qui venait d'être aspergé d'huile, fut transformé en torche vivante. Son compagnon, M. R. Chicoine, se porta à son secours pour éteindre les flammes.

Les deux hommes furent conduits à l'hôpital Sacré-Coeur. M. Chicoine a pu rentrer chez lui après les premiers soins. M. Perreault demeure hospitalisé, souffrant de brûlures graves au corps et au visage.

Pour la majorité des quelque 6,000 abonnés du secteur, le courant fut rétabli peu avant midi. Toutefois, environ 800 abonnés résidant à proximité de la chambre de transformateurs ont dû passer la journée sans électricité pendant qu'une quarantaine d'hommes ont travaillé sans relâche à reconstruire l'abri.

Une grève d'autobus est évitée

Par 97 voix à 23, les employés de la compagnie de transport Métropolitain Provincial ont écarté hier le recours à la grève et accepté les offres patronales. S'ils avaient déclenché la grève, les communications par autobus auraient été coupées entre Montréal et plusieurs municipalités.

Les horaires ont cependant été sérieusement perturbés sur plusieurs lignes de la compagnie entre 10h et 14h pendant que les employés ont "ralenti le travail" et pris la décision d'accepter finalement les offres patronales.

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

CHICOINE. A Montréal, le 18 novembre 1973 à l'âge de 48 ans, est décédée, madame Zoel Chicoine, née Aline Veys. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Christian, Colette, Jean-François ainsi que ses parents, monsieur et madame Ernest Gevry de Saint-Pie de Bagot, ses sœurs Marie-Paule (madame Jules Nadeau), Florianne (madame Lucien Lavoie), Suzanne (madame Emile Cordeau), Marie-Laure (madame Jacques Tremblay), ses frères, Fernand, Robert, Guy, Paul, Gilles et Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 21. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limitée angle Decarie et Notre-Dame de Grâce, pour se rendre à l'église Saint-Léon de Westmount où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER, Flore-Hélène. A Montréal, le 17 novembre 1973 à l'âge de 72 ans, est décédée subitement Flore-Hélène Valois, épouse de feu Rodolphe Fortier, anciennement D'A Ma Baie (Pierrefonds). Elle laisse dans le deuil ses enfants Béatrice, épouse de John A. Nolan, Marguerite, épouse de Irwin Imirnof, Genevieve, épouse de Jacques Carrière, Hélène épouse de André Paquet, Monique, épouse de Guy Bertrand, son fils Jean-Paul, Estelle, épouse de Raymond Nantel, sa sœur Jeanne (madame Eric Hinds) ainsi que 17 petits-enfants. Elle était la mère de feu Aline (Sœur Louise de la Trinité) et de feu Claude (époux de Celyne Couvrette). Les funérailles auront lieu mardi le 20. Le convoi funéraire partira des Salons J. R. Deslauriers Limitée No 790 boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, 1650 rue Viel où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dans aux œuvres des Petites Soeurs de l'Assomption, 3130 est, Ste-Christine seraient appréciées.

TURGEON Benoit A Montréal, le 16 novembre 1973 à l'âge de 57 ans, est décédé, M. Benoit Turgeon, époux de Nélida Cardinal, journaliste. Père de Serge, comédien (époux de Nicole Cardinal), Luc (époux de Jeannine Sylvain), Bernard et José. Les funérailles auront lieu mardi le 20 novembre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 745 rue Crémazie est pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10:30 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Le président Richard Nixon répondant aux questions de quelque 400 journalistes samedi à Disney World, près d'Orlando en Floride. Téléphoto AP.

Nixon et le pétrole

Les USA ne peuvent être sûrs ni du Canada ni du Venezuela

ORLANDO, Floride (AFP) — Le président Nixon a réaffirmé samedi que les Etats-Unis devraient à l'avenir se passer le plus possible des importations de pétrole, et il a laissé entendre qu'ils ne pouvaient être sûrs d'aucune source d'approvisionnement, même du Venezuela et du Canada.

Au cours d'une conférence de presse devant 400 journalistes représentant l'ensemble de la presse américaine, M. Nixon a dit que l'objectif des Etats-Unis était de ne dépendre de personne pour leurs approvisionnements en produits pétroliers.

Il a évoqué la possibilité de l'avènement d'un gouvernement progressiste au Venezuela, qui pourrait décider de réduire ou supprimer ses exportations aux Etats-Unis.

Le Venezuela pourrait voir s'installer un gouvernement radical. Je ne pense pas que cela puisse être le cas, mais cela peut arriver, a dit M. Nixon.

A propos du Canada, M. Nixon a laissé entendre que les dirigeants d'Ottawa et notamment le ministre de l'Energie, étaient des négociateurs durs dont les Etats-Unis n'obtiendraient pas nécessairement l'augmentation des importations de

pétrole qu'ils souhaitent. Mais il a ajouté que dans la situation du Canada, il agirait de même.

Le Canada et le Venezuela sont les deux principaux fournisseurs de pétrole brut et de produits pétroliers des Etats-Unis, expédiant quotidiennement vers ce pays 1,4 million et un million de barils respectivement.

Le président a ajouté qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour assurer d'ici 1980 l'indépendance énergétique des Etats-Unis, en développant la production domestique de charbon, de gaz naturel, de pétrole et d'électricité d'origine nucléaire.

A propos de la crise de l'énergie, le président a averti que ce serait une erreur "de la prendre pour la nième crise de l'année," mais il a ajouté que les Etats-Unis n'auront recours au rationnement qu'en toute dernière extrémité, sans évoquer à nouveau la perspective d'une levée de l'embargo sur les livraisons de pétrole

arabe aux Etats-Unis.

M. Nixon a expliqué qu'il serait très difficile de faire accepter, en temps de paix, par les Américains, un rationnement qui nécessiterait la mise en place de plusieurs milliers de fonctionnaires. Il estime que les Etats-Unis peuvent faire face à la pénurie actuelle, en

réduisant seulement leur consommation d'énergie, comme il l'a recommandé il y a deux semaines. Les pouvoirs que la Maison-Blanche a demandés pour imposer un rationnement ne seront utilisés qu'en cas d'événements graves, comme "une nouvelle guerre au Moyen-Orient", a dit M. Nixon.

"Je ne suis pas un escroc" (Nixon)

KEY BISCAINE (AFP) — Après avoir proclamé: "Je ne suis pas un escroc", devant des dizaines de millions de téléspectateurs, le président Richard Nixon a poursuivi hier avec ardeur sa tournée dans les Etats du sud pour tenter de regagner le terrain perdu dans la crise du Watergate.

M. Nixon a quitté sa résidence de Key Biscayne, dans la baie de Miami, pour aller passer la journée à Macon, en Georgie, auprès d'un public généralement conservateur assez bien disposé à l'écouter et à le croire.

Cette visite en Georgie, comme la "comparution" télévisée de samedi soir à Disney World devant plus de 400 rédacteurs en chef de journaux affiliés à l'Associated Press, fait partie de la campagne de séduction que le président des Etats-Unis a été obligé d'organiser pour regagner la confiance de son parti et de son peuple et accroître ses chances de se maintenir au pouvoir.

Les plus féroces détracteurs de M. Nixon, parmi les correspondants de presse de la Maison-Blanche qui l'accompagnent dans le sud, reconnaissent que l'interrogatoire auquel il s'est soumis de bonne grâce samedi soir pendant plus d'une heure lui a permis de marquer quelques points et de regagner quelques fidèles dont le soutien lui échappait.

Il est évidemment inhabituel et inquiétant de voir un chef d'Etat obligé d'affirmer à ses compatriotes qu'il n'est pas un escroc, reconnaître qu'il a commis des erreurs. Mais c'est peut-être ce langage direct, à la foi humble et combatif, qui plaît le plus aux fou-

les américaines.

Il est moins sûr que M. Nixon ait servi sa cause en admettant qu'il n'avait pratiquement pas payé d'impôts en 1970 et 1971 en se servant d'un "tuyau" que lui aurait donné son prédécesseur Lyndon Johnson pour utiliser des déductions fiscales parfaitement légales mais énormes. Le petit contribuable n'aime pas beaucoup voir les puissants profiter de privilèges qui lui échappent toujours.

Dans l'entourage du président Nixon, l'atmosphère était hier à l'optimisme. On a le sentiment que la contre-offensive qu'il a lancée depuis la semaine dernière va commencer à porter ses fruits et que les prochains sondages d'opinion vont traduire un sensible redressement de sa cote populaire. On laissait entendre que, dans les semaines à venir, il renouvellera ailleurs l'expérience qu'il fait en ce moment dans le sud.

Son ambition n'est certes pas de convaincre de son innocence les démocrates et les libéraux qui ont toujours été contre lui, même avant le scandale du Watergate. Mais en donnant à sa clientèle conservatrice des occasions de lui manifester sa fidélité il espère détourner les parlementaires hésitants de la tentation de la destitution.

En choisissant le sud pour lancer sa campagne d'explication auprès de l'opinion américaine, M. Nixon a prudemment limité les risques.

Les Etats du sud sont traditionnellement démocrates, mais ils sont encore plus profondément conservateurs et parfois même réactionnaires. C'est là que le président ré-

publicain remporta ses plus fortes majorités contre le sénateur McGovern, aux élections de 1972. C'est là aussi que les "horreurs" du Watergate ont provoqué le moins d'indignation.

Au moment où il quittait la Maison-Blanche, vendredi, M. Nixon fut salué par une délégation de cinq hommes d'affaires de Jacksonville, Floride, venus lui apporter une pétition de 30,000 de leurs concitoyens en faveur de son maintien au pouvoir.

Il lui ont raconté comment les groupements de soutien se multiplient à travers tout le sud et comment des placards publicitaires intitulés "Nous en avons marre" apparaissent dans les grands journaux, pour réclamer une trêve aux attaques contre le président. "Continuez à lutter", lui ont-ils dit, en le quittant.

C'est exactement ce que M. Nixon compte faire pendant les quatre jours qu'il passe dans le sud. Sa confrontation d'Orlando avec les rédacteurs en chef était transmise en direct par toutes les chaînes de télévision d'un bout à l'autre des Etats-Unis.

C'est la meilleure occasion qu'il ait eue depuis longtemps de s'expliquer complètement s'il le veut, et s'il le peut.

Aujourd'hui, M. Nixon reste en principe à Key Biscayne. Mais, demain, avant de regagner Washington, il s'arrêtera à Memphis, au Tennessee, où il prendra la parole devant les gouverneurs républicains, réunis en conférence nationale, et probablement aussi devant une foule réceptive.

Vous partez pour Québec? Alors, partez par Québécois!

Le plus court, le plus confortable et le plus rapide moyen de se rendre à Québec, c'est en passant par Québécois.

Et puis, cet hiver, pourquoi vous risquer sur les routes. C'est tellement plus sûr et plus intéressant par Québécois.

De plus, Québécois vous assure chaque semaine 5 vols quotidiens à partir de Dorval. On a augmenté de 40% le nombre de places disponibles comparative-ment à l'hiver dernier, et 80% des envolées se font par jet.

Alors, cet hiver, on prend les airs. Et les airs, au Québec, c'est Québécois!



Le Pavillon de l'Atlantique
1454 A rue PEEB, MONTRÉAL, QUÉBEC.

Reservations 849-1368
Tous les jours, à compter de midi
Dimanches, à compter de 5 heures.

MOBBY DICK'S BAR-LOUNGE

C'EST MAINTENANT LA SAISON DES HÛÎTRES MALPÈQUE

Nous offrons un des choix les plus complets de poissons et crustacés au Canada. Atmosphère rappelant les jours glorieux de la voile ancestrale...

VENTE DE NOVEMBRE

VOUS PAYEZ \$7. AU LIEU DE \$10.

RÉDUCTION DE 30% SUR \$10.

RÉDUCTION DE 30% SUR CHAQUE ACHAT D'AU MOINS \$10. DURANT NOVEMBRE

LIBRAIRIE TRANQUILLE
67, Ste-Catherine ouest
844-6571

Les mondes de l'information à Radio-Canada

Le 60
Des reportages saisissants sur l'actualité canadienne et internationale.
Le 60, le mardi, de 21h30 à 22h30.
Animateur: **Pierre Nadeau**

Consommateurs avertis
Des entrevues et des reportages sur la qualité des produits mis en vente.
Consommateurs avertis, le jeudi, de 22h00 à 22h30.

Qui-vive
Des documentaires sur les problèmes de l'écologie dans le monde.
Qui-vive
Le vendredi, de 22h00 à 22h30.



Politique atout
Une rencontre entre un animateur et un homme politique au coeur de l'actualité.
Le dimanche, de 18h00 à 18h30.
Animateur: **André Payette**

La Flèche du temps
Des documentaires vivants sur les dernières découvertes scientifiques au Canada et dans le monde.
Le dimanche, de 22h00 à 22h30.
Animateur: **Paul-Emile Tremblay**

Le Téléjournal
La lecture des plus récentes nouvelles et des reportages sur l'actualité.
Du lundi au vendredi, de 22h30 à 23h00.
Animateur: **Bernard Derome**

On regarde Radio-Canada

Le CSL rappelle les vertus du livre-cadeau d'affaires

Une publicité diffusée dans la grande presse amène le Conseil supérieur du livre à la défense d'un sujet qui lui est cher: le livre-cadeau.

de cadeau (éviter les doubles emplois et offrir quelque chose qui plaît) se trouve donc surmontée de façon fort simple.

le livre, objet durable, est la plus efficace des publicités, et le plus commode. D'abord, le livre-cadeau d'affaires est extrêmement varié: il va du roman au cinéma en passant par l'art, l'histoire, les sciences, les voyages et les sports.



Le Théâtre Populaire du Québec vient de réaliser un vieux rêve: effectuer une tournée sur la Côte-Nord et aux Îles-de-la-Madeleine où les comédiens présentent "Florence", de Marcel Dubé, lauréat du prix David 1973.

Deux Mantegna sont le clou d'une exposition "grisaille"

Deux œuvres maîtresses d'un peintre du 15e siècle, André Mantegna (1431-1506), ont été prêtées par le Musée des beaux-arts de Montréal à la ville de Houston, au Texas, jusqu'en janvier 1974.

sees, estime que les Mantegna seront le clou de l'exposition. Mantegna grandit à Padoue, berceau de l'Humanisme en Italie du Nord.

le Musée, "Didon" et "Judith", rapprochant deux illustres héroïnes, l'une issue de la fable antique, l'autre du monde biblique: Didon, cette reine de Carthage amoureuse d'Énée, et qui s'enleva la vie en se jetant au bûcher, figure par Mantegna à l'arrière-plan du tableau; Judith, l'héroïne de l'Ancien Testament qui, pour sauver son peuple, s'introduisit courageusement dans le camp ennemi et décapita le général en chef, le grand Holophérne.

Sous le soleil de M. Morency

La Boutique Soleil expose actuellement des broderies, eaux-fortes et sérigraphies de Mireille Morency. Premier prix de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles en 1964 et auteur de dix tapisseries destinées au pavillon du Québec à Osaka en 1970, Mireille Morency a présenté des expositions dans plusieurs musées canadiens.

Aide aux artistes-exposants

Le ministère des Affaires culturelles annonce que seize artistes québécois se partageront une somme de \$11.700 dans le cadre du programme d'aide aux exposants du service des arts plastiques.

toine Dumas, Silery; Miljenko Horvat, Montréal; Suzanne Lake, Montréal; Michèle Lalonde, Montréal; Richard Mill, Saint-Nicolas; Robert Muckle, Duberger; F. Nzi Mye Nsenga, Montréal; Reynald Piché, Côteau-du-Lac; Claude Pilote, Ville-de-Laval; Jean-Guy Prince, Montréal; Angele Rul-Angelot, Saint-Célestin.

Les demandes de formulaires ainsi que toute autre correspondance relative à l'aide aux exposants doivent être adressées comme suit: Programme d'aide aux exposants, Service des arts plastiques, Ministère des Affaires culturelles, 955, Chemin Saint-Louis, Québec — GIA 1A3.

Le choix des bénéficiaires a été fait par trois membres d'un jury oeuvrant dans le domaine des arts plastiques et choisis à l'extérieur de la fonction publique.

Les individus intéressés à participer à ce programme peuvent s'inscrire deux fois par année, du 1er décembre au 1er janvier et du 1er mai au 1er juin.

Voici la liste des bénéficiaires de la dernière session: Denis Angers, Chicoutimi; Tib Beament, Montréal; Guy Borremans, Montréal; Marcelin Cardinal, Montréal; André De la Porte, Beloeil; An-

Volontaires par excellence

Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

Les individus intéressés à participer à ce programme peuvent s'inscrire deux fois par année, du 1er décembre au 1er janvier et du 1er mai au 1er juin.

Volontaires par excellence

Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

Les individus intéressés à participer à ce programme peuvent s'inscrire deux fois par année, du 1er décembre au 1er janvier et du 1er mai au 1er juin.

CINÉ OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145

STUDIO B \$1.50 TOUS après le Song du Canada: 3e Semaine

FAMILY LIFE (LA VIE DE FAMILLE) UN FILM DE KENNETH LOACH

Maison de poupée LA BONNE ANNÉE

cinéma ALOUETTE: "Pink Floyd" 12.40, 2.20, 4.05, 5.50, 7.35, 9.20

théâtre CASANOVUS: (Association espagnole) relache

A ÉLIMINER... Lino Ventura LE SILENCIEUX

CENTRE D'ARTISANAT INTERNATIONAL 1452, RUE PEEL

les MOTS CROISÉS du Devoir

Horizontallement 1-Matière quelconque qui rejailit.

Verticallement 1-Mettre en ballie. — Unité de travail.

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID PELLETIER: Relache

REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE CONCERT THEODORAKIS

Cinéma ODEON ETAT DE SIEGE

LA NUIT AMERICAINE

LA GRANDE BOUFFE

LES NÉGRIS

MARIO ESCUDERO

L'évêque de Saint-Jean dit oui à l'absolution collective

par Jean-Pierre Proulx

L'évêque de Saint-Jean, Mgr Gérard-Marie Coderre, a décidé de permettre à ses prêtres de donner l'absolution collective aux fidèles à l'occasion de l'Avent. Mgr Coderre donne ainsi suite à une recommandation de son conseil presbytéral qui lui a demandé, par 19 voix contre une et une abstention, "que l'absolution collective soit possible non seulement à l'occasion de l'Avent et du Carême mais aussi en d'autres occasions selon les besoins de nombreux fidèles aux temps forts de la vie de la communauté ou du groupe".

Les Grecs de Montréal manifestent

Quelque 400 personnes, pour la plupart des adultes d'origine grecque, ont manifesté dans le calme hier après-midi à Montréal devant les consulats américain et grec pour protester contre la dictature qui sévit depuis 1967 en Grèce et pour marquer leur appui au soulèvement étudiant dans ce pays.

commence le 1er décembre. En 1972, à l'occasion de l'Avent, 71 paroisses sur les 88 que compte le diocèse de Saint-Jean s'étaient prévaluées de la permission d'organiser des célébrations communautaires de la pénitence avec absolution collective. A la suite de cette première expérience, un sondage auquel avaient répondu un peu plus de 50% des paroisses avait révélé que 16.000 personnes avaient été rejointes par l'absolution collective, 4.000

d'entre elles avaient fait connaître leur réaction à l'expérience et 87% s'y étaient montrées favorables considérant entre autres que cette forme de célébration les avait aidées à être plus sincères tout en les débarrassant de la gêne et de l'humiliation du confessionnal. Les pasteurs, dans une très grande proportion, s'étaient montrés eux aussi contents de l'expérience.

Mgr Coderre, a expliqué l'abbé Léo Foster, de Saint-Jean, avait pour cette occasion rencontré les prêtres des régions pastorales de son diocèse pour leur expliquer la démarche. Il avait notamment expliqué que la fameuse clause qui oblige le pénitent ayant commis des fautes graves à passer au confessionnal dans un délai d'un an devait être laissée à la responsabilité des pénitents. Il avait demandé à ses prêtres d'essayer de trouver les meilleurs moyens pour que les fidèles profitent de l'aveu individuel.

McGregor, pour dénoncer la présence américaine en Grèce et son appui à la junte militaire. Par la suite, le groupe s'est rendu devant le consulat grec, rue Sherbrooke ouest, où il a clairement exprimé son désaccord au régime des colonels.

Le tout s'est terminé sans incident vers 16h30.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361 <small>• Chaque parution coûte \$4.20 le pouce • L'heure de tombée est midi pour le lendemain • Il n'y a pas de frais pour les illustrations.</small>	ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR <small>Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.</small>	ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361 <small>• Chaque parution coûte \$1.50 maximum 25 mots • Tout mot additionnel coûte 0.03 chacun • L'heure de tombée est midi pour le lendemain</small>
--	--	---

AMEUBLEMENT A VENDRE MEUBLES NON PEINTS, meubles sur mesures; pupitres, bibliothèques, commodes, bureaux, style moderne. Les prix les plus bas. Venez à l'atelier. Tél.: 272-1991. 1-12-73 MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine, 207 Beaubien est, Tél.: 276-9067 (31-12-73)	CHAMBRES A LOUER OUTREMONT: chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur. Tél.: 279-8784 ou 276-1115. 20-11-73 DIVERS INFORMATIONS SUR: Ukraine 1917 — Makino; bandit, réactionnaire, bolchévique, imposteur? Non-Libéral. C.P. 95, Station Place d'Armes, Montréal 126, P.Q. (26-11-73)	HOMMES DEMANDES PERSONNEL D'ENTRETIEN - AVIATION - • Ingénieurs licenciés • Mécaniciens expérimentés • Ouvriers dans métal en feuille • Magasinier Postes permanents Choix de locations: - Aéroport International d'Ottawa Hangar d'Entretien Aéroport de Lachute, Qué., Reconditionnement DHS-2 ALLIANCE AVIATION LIMITED C.P. 818, R.R. # 5, Ottawa, Ontario K1G 3N3 (613) 521-4950 20-11-73	MAISONS A LOUER \$100. Maison près de l'eau, 4 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, hangar à l'arrière, grande cour, arbres. Enfants et animaux acceptés. Home Rentals, 849-8661, frais. 21-11-73 BUNGALOW en banlieue, 3 grandes chambres à coucher, sous-sol, terrain avec arbres, près des écoles, autobus. \$180. Enfants et animaux acceptés. Home Rentals, 849-8661, frais. 21-11-73 PERSONNEL AMASO: Service de rencontres. Séries, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette. B.A., b. p.éd. b.p.h. 1 es lettres Tél.: 524-3852 de 5h. à 8h. p.m. (J.N.O.) DU BONHEUR ENRG. Agence but amical social, matrimonial veufs (veufs) personnes seules. Ecrire case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, Qué. Information 729-0680. 20-11-73
---	---	--	---

ANTIQUITES A VENDRE VASTE MAGASIN d'antiquité, méritant visite, grand choix: tables réfectoire — armoires — buffets — etc. Canadiens ou autres. Bas prix. Ouvert 7 jours, 2 Boul. Labelle, Ste-Thérèse, Tél.: 435-4350 (7-12-73)	DEMANDES D'EMPLOI EN COMPTABILITE: temps partiel, bilingue, expérience. Cours de complément H.E.C. Appelez 273-0090 20-11-73 ENTREPRENEURS MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générale. Menuiserie et finitions intérieures. Redressons plancher, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. NEUF Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. (J.N.O.)	HOMMES ET FEMMES DEMANDEES LABORATOIRE DE SOMMEIL Recherchons des sujets pour une expérience sur le sommeil, qui se fait au laboratoire de sommeil de l'Hôpital Général Jui, sous la responsabilité du Dr. R. Poitras. Les candidats doivent avoir entre 21 et 30 ans, être en bonne santé, et ne pas avoir de difficulté à dormir. Ils doivent travailler ou étudier à temps plein par ailleurs. Ils devront répondre à des questionnaires. Ils dormiront à l'hôpital 3 nuits dans une même semaine, ils seront réveillés et questionnés 3 fois chacune des nuits, ils seront payés \$50. pour leur participation. Téléphoner à Hélène Beaulé à 876-5850 (entre 9-5 p.m.) 21-11-73	PROPRIÉTÉS A VENDRE MONTREAL-NORD: Grand split-level, brique et marbre, luxueux, construction no 1, finie plâtre, chauffage central-eau chaude, très grandes pièces, intercom, aspirateur central, cave entièrement finie: salle de jeux, bar, chambre froide, etc. Garage double. Terrain clôturé. Piscine. Val-Mar, arbustes, rue tranquille. Particulier. Tél.: 325-5108 après 6 p.m. (pas d'agent). 26-11-73 ST-BRUNO: Secteur de rêve, sur magnifique terrain paysagé, patio, nombreux arbres, spacieux bungalow surélevé, 2 foyers, 4 chambres, salle familiale au sous-sol, grand salon, salle à dîner, incluant air climatisé et nombreuses commodités. Garage. On demande: \$49,800. Exclusif. Nicole Tanquay, 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate, courtiers 20-11-73 ST-HILAIRE: Site de choix près du Richelieu, bungalow, pierre et brique, 6 chambres, salle à dîner, grand salon 16'6" x 14', bureau, etc. Garage Terrain 19,700 pi. car boisé, ruisseau. M.L.S. Pour plus d'informations, appeler Marthe Fasta, 467-0285 ou 467-5118. Immeubles Westgate, courtiers 20-11-73
--	---	---	---

ARTICLES A VENDRE DICTAPHONE de marque "Ansafone", neuf, 2 semaines d'usage seulement. Prix à discuter. Tél.: 769-2001. 20-11-73.	ANIMAUX A VENDRE AUBAINE: N.S.U. — Prinz — 1000-CC. 1967, boîte de vitesse Porch, 4 pneus neufs, bonne condition, 60,000 milles, \$300. Tél.: 270-2851 après 6 p.m. 20-11-73	INFIRMIÈRES LICENCIÉES Avec ou moins 10 ans d'expérience pour occuper postes de surveillantes à temps partiel, le soir, de 15:30 hres à 23:30 hres. Infirmières régulières de jour de 7:30 hres à 15:30 hres et le soir de 15:30 à 23:30 hres. HÔPITAL BOURGET 645-1673 20-11-73	HOMMES DEMANDES BOUCHERS d'expérience demandés: un pour travail à la semaine, l'autre pour fins de semaines. A Lachine. Tél. 634-9036 ou soir 637-4022. 24-11-73
---	--	---	--

BUREAUX A LOUER AHUNTSIC: bureaux dans centre professionnel, coin Henri-Bourassa — St-Laurent, tapis, tentures inclus. Tél.: 389-1733 22-11-73	CHALET A LOUER CHALETS - A LA SAISON Neufs, Novéac, spacieux, entièrement meublés, à proximité de nombreuses stations de ski, 2 foyers, 2 vivoirs, 2 salles d'eau, 3 chambres. Via autoroute, à 4 milles de la sortie 47. (tout juste passé le Mont-Plante). Pour informations: "DOMAINE BRÉVENT" J. Pierre Campeau, VAL-DAVID. 26-11-73	APPRENEZ A CONDUIRE DES CAMIONS-REMORQUES • Vous pouvez maintenant vous entraîner au Canada • Déduction sur l'impôt • Aide de placement garantie • Entraînement en français ou en anglais. Pour demande et entrevue, écrire ou: Département de la Sécurité The Canadian Institute of Tractor Trailer Training Ltd. 150 rue Edvard, C.P. 68, Cornwall, Ontario ou téléphoner: 613-933-5621 (autrefois Trans Canada Transport Training). 20-11-73	HOMMES DEMANDES JEUNE ECRIVAIN, cherche chambre. Téléphoner lundi et jours suivants seulement. 273-4994 Marcel. 24-11-73
--	---	---	--

CHALET A LOUER AHUNTSIC: bureaux dans centre professionnel, coin Henri-Bourassa — St-Laurent, tapis, tentures inclus. Tél.: 389-1733 22-11-73	CHALET A LOUER AHUNTSIC: bureaux dans centre professionnel, coin Henri-Bourassa — St-Laurent, tapis, tentures inclus. Tél.: 389-1733 22-11-73	CHALET A LOUER AHUNTSIC: bureaux dans centre professionnel, coin Henri-Bourassa — St-Laurent, tapis, tentures inclus. Tél.: 389-1733 22-11-73	CHALET A LOUER AHUNTSIC: bureaux dans centre professionnel, coin Henri-Bourassa — St-Laurent, tapis, tentures inclus. Tél.: 389-1733 22-11-73
---	---	---	---

CHALET A LOUER AHUNTSIC: bureaux dans centre professionnel, coin Henri-Bourassa — St-Laurent, tapis, tentures inclus. Tél.: 389-1733 22-11-73	CHALET A LOUER AHUNTSIC: bureaux dans centre professionnel, coin Henri-Bourassa — St-Laurent, tapis, tentures inclus. Tél.: 389-1733 22-11-73	CHALET A LOUER AHUNTSIC: bureaux dans centre professionnel, coin Henri-Bourassa — St-Laurent, tapis, tentures inclus. Tél.: 389-1733 22-11-73	CHALET A LOUER AHUNTSIC: bureaux dans centre professionnel, coin Henri-Bourassa — St-Laurent, tapis, tentures inclus. Tél.: 389-1733 22-11-73
---	---	---	---

Carrières et Professions

Bureau de médecin demande

INFIRMIÈRE LICENCIÉE BILINGUE

du lundi au vendredi, de 9h. à 4h.

524-5868

La Commission Scolaire des Mille-Îles demande

PROFESSEURS D'ANGLAIS

Niveau 2e cycle au secondaire

Qualification requise:
Légalement qualifié.

Date d'entrée en fonction:
Le 21 novembre 1973.

Faire parvenir curriculum vitae à:
M. André Chaput
Directeur du personnel
2275, Honoré Mercier
Ste-Rose, Laval, Qué.

Une importante compagnie d'assurance-vie canadienne-française recherche un

PROGRAMMEUR

Fonction:
Développement et entretien de programmes électroniques pour des systèmes administratifs.

Qualifications:
Diplôme universitaire en informatique ou l'équivalent. Expérience d'au moins 6 mois dans les langages PL 1 et RPG 2 un atout.

Perspective d'avenir:
Possibilité d'évolution vers la fonction d'analyste de systèmes.

Faire parvenir curriculum vitae à:
Case 2130, Le Devoir, Montréal

CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME

DIRECTEUR DES RELATIONS DE TRAVAIL

L'Hôpital requiert les services d'un directeur des relations de travail pour son service du personnel.

Le candidat recherché devra:

- posséder un diplôme universitaire, de préférence en relations industrielles;
- avoir un minimum de 5 années d'expérience pertinente, de préférence en milieu hospitalier.

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae avant le 28 novembre 1973 au:

Directeur général
Centre hospitalier Notre-Dame
1560 est, Sherbrooke
Montréal, Qué.
H2L 4M1.

TECHNICIEN

Direction Sciences des matériaux

Fonctions:
Préparer et faire des essais sur des spécimens variés, afin de connaître les pertes, la tenue et la décharge diélectrique.

Exigences:
Diplôme de technicien et spécialisation en technique du vide poussé, avec expérience dans l'utilisation des appareils électroniques de contrôle et de mesure à haute tension et d'appareils de pompage sous vide.

Lieu de travail:
Varenes.

Les candidats sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible, au plus tard le 30 novembre 1973, en mentionnant le numéro CFIR 669 sur l'enveloppe à l'adresse suivante:
Institut de recherche de l'Hydro-Québec
Service du Personnel
1 800, montée Sainte-Julie
Varenes, Québec

CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

L'Hôpital requiert les services d'un agent de gestion pour son service du personnel.

Fonction:
• Application des politiques en matière de gestion du personnel: recrutement, sélection, classification, notation, promotion, transfert, etc.

Le candidat recherché devra:
• Posséder un diplôme universitaire en relations industrielles;
• Avoir un minimum d'expérience pertinente en gestion du personnel.

Les candidats intéressés sont priés de s'adresser avant le 28 novembre 1973 à:

Mme France Marcotte
Bureau d'emploi
1560 est, Sherbrooke
Montréal.

HMR Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Centre hospitalier universitaire requiert les services de:

1/ Agent de recrutement et de sélection possédant de préférence un baccalauréat en relations industrielles et une expérience pertinente en technique d'entrevue et de sélection et une connaissance du milieu hospitalier.

2/ Surveillant(e)s aux soins infirmiers à temps partiel de nuit.

Adresser curriculum vitae ou téléphoner au:

Service de la gestion du personnel
3415, boul. l'Assomption
Montréal, Qué.
H1T 2M4
Tél.: 254-8341 poste 556

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

UNIVERSITY OF OTTAWA

Bibliothécaire

\$8,635.00 - \$12,395.00

L'Université d'Ottawa est à la recherche d'un bibliothécaire professionnel pour la section des périodiques. Les candidats devront être bilingues. Une expérience dans le domaine des périodiques serait un atout. Excellents avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Leonard Pecker
Agent de recrutement
110, rue Wilbrod
Ottawa K1N 6N5

CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL

Fonctions:
— Participer à l'application de la convention collective de l'A.P.N.E.Q. dans les commissions scolaires accréditées (écrire plaintes, griefs, préparations d'arbitrage, etc.).
— Participer à des comités.
— Participer à l'animation syndicale.

Qualifications:
— Diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent.
— Expérience dans le domaine syndical.
— Connaissances suffisantes du système scolaire.
— Connaissances adéquates des lois du travail.

Traitement:
À discuter.

Modalités du concours:
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience ainsi que les motifs de leur demande.

Date limite du concours:
29 novembre 1973.

Faire parvenir votre candidature à:
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS NON-ENSEIGNANTS DU QUÉBEC (CEQ)
110 ouest, boul. Crémazie, suite 709
Montréal 351

Le "Wellington Board of Education"

(La Commission Scolaire du Comité de Wellington) recherche

DES ENSEIGNANTS

Instituteurs, institutrices de français, qualifiés, pour l'introduction d'un nouveau cours d'immersion en français qui débutera en janvier 1974.

Ce projet doit être un cours d'immersion totale destiné aux enfants du "Kindergarten" (jardin d'enfants) et/ou pour ceux du premier niveau (Grade 1).

La Commission scolaire s'intéresse surtout aux enseignants bilingues dont la langue maternelle est française.

Ce poste offre un défi à l'enseignant innovateur qui puisse aider à établir ce nouveau projet.

Tout enseignant intéressé devra soumettre un "curriculum vitae" à:

W.G. Forsythe,
Sous-Directeur de l'Éducation,
Commission Scolaire du Comité de Wellington,
500, chemin Victoria Nord,
Guelph, Ontario
N1E 6K2 21-11-73

REMBOURRAGE

REMBOURRAGE général, réparations set de salon, sofa-lit et davenport, chaises de cuisine et spécialiste en capitonnage et meubles antiques. Estimation gratuite - Ouvrage garanti. Tél. 521-5484. 10-12-73

TABLEAUX-PEINTURES

PEINTURES à l'huile de peintres canadiens, collection privée, en autres: Suzor Côté, M.-A. Fortin, Coburn, Beament, F. Toupin, Riopel et Borduas, etc. Sur rendez-vous téléphoner 473-2083. 26-11-73

TAPIS-PRÉLATS

TAPIS: Magnifiques dessins orientaux, couleurs attrayantes, 9'x12', 8'x10', 6'x9'. Aussi tapis de passage jamais utilisés. Aubaine véritable. Tél.: 739-0162 3-12-73

PROPRIÉTÉS A VENDRE

A. E. LE PAGE

COURTIER IMMEUBLES BROKER

WESTMOUNT REALTIES

OUTREMONT

Située face au parc Pratt, cette maison de pierre, détachée avec ses 11 pièces, son sous-sol complet, ses quatre salles de bains, son "den" adjacent à la salle à manger et ses deux grandes pièces avec fenêtres conviendrait tout spécialement à l'homme de profession libérale qui voudrait y avoir ses bureaux. Réduit de \$87,500.00 à \$77,500.00, c'est une affaire qu'il ne faut pas manquer. Vous pouvez en prendre possession dès maintenant, mais priez de téléphoner aujourd'hui à Guy Labrecque à 935-8541 ou 488-3770.

CARTIERVILLE

NOUVEAU - EXCEPTIONNEL

Cette habitation unifamiliale, à paliers multiples, située sur la rue St. Evariste est unique à plus d'un point de vue. Conçue par un architecte de génie, elle comporte 10 pièces, 2: salles de bains, garage en façade, jardin et terrasse. Le chauffage est à l'électricité avec thermostat dans chaque pièce et la tuyauterie est de cuivre. Construite en 1967, elle offre le maximum de confort avec le minimum de soucis. Au prix de \$34,500, c'est une affaire de tout repos. Vous pouvez la voir les lundis ou mardis vers 4 hres avec Guy Labrecque au téléphone à 935-8541 ou le soir à 488-3770. 20-11-73

Hockey : les sommaires de samedi

Table of hockey game summaries for the Ligue Nationale, including scores and key players for teams like Maple Leafs, Rangers, and Bruins.

Table of hockey game summaries for the Nordiques 10, Whalers 4, Flyers 2, Golden Seals 1, and Aeros 3, including scores and player statistics.

Yvon Lambert dévoile enfin son talent

Et pour Lambert, aider les siens, c'est bien sûr compter. Mais c'est aussi frapper l'adversaire, l'ébranler. 'Mon coup de patin représente ma grande faiblesse et c'est surtout vrai depuis que je joue avec le Canadien, une équipe qui a toujours compté sur d'excellents patineurs, a expliqué Lambert. 'Je suis efficace dans la mesure où je frappe un rival.'
16 lancers des arrières
Le Canadien a déployé au cours de la rencontre une offensive au quel peu d'équipes auraient pu résister. Les joueurs de Scotty Bowman ont dirigé 50 rondelles vers les gardiens Roger Crozier et Dave Dryden. Les défenseurs Jacques Laperrière, auteur de deux files, Guy Lapointe, Serge Savard, Larry Robinson et Pierre Bouchard ont à eux seuls éprouvé les gardiens adverses de 16 lancers.

La perte du défenseur Jim Schoenfeld est ainsi lourde de conséquences, surtout lorsque les Sabres jouent à l'extérieur. Samedi, la défensive des visiteurs, à l'exception de Tracy Pratt et Mike Robitaille, fut très faible. Il faut toutefois souligner que les Sabres ont affronté une équipe déterminée à vaincre l'adversaire à l'aube d'un séjour qui la conduira dans quatre villes américaines.

L'Australie en finale

A Melbourne, Australie, hier, les vétérans Rod Laver et John Newcombe ont permis à l'Australie d'atteindre la grande finale (contre les Etats-Unis à la fin du mois à Cleveland) des séries pour la coupe Davis du tennis en gagnant les deux derniers simples contre la Tchécoslovaquie. Le gaucher Laver, 35 ans, a d'abord vaincu Jiri Hrebec, 23 ans, 5-7, 6-3, 6-4, 4-6 et 6-4, ce qui donnait une insurmontable avance de 3-1 aux Australiens dans la série 3 de 5. Le match dura 2 heures et 48 minutes. Newcombe battit ensuite le champion de Wimbledon, Jan Kodeš, 6-2, 6-2, 6-4. Samedi, l'Australie avait pris une avance 2-1 dans la série lorsque Laver et Ken Rosewall, 39 ans, gagnèrent le match de double, 6-4, 14-12, 7-9 et 8-6.

Raymond Lemay, ancien président de la piste de courses Blue Bonnets, vient d'être nommé vice-président de la compagnie Canada Steamship Lines. On doute qu'il puisse maintenant faire partie du Comité organisateur des Jeux Olympiques de 1976, comme le voulait la rumeur.

Andy Bathgate, ancienne vedette des Rangers de New York de la ligue de hockey Nationale, pourrait être nommé instructeur des Blazers de Vancouver de l'Association Mondiale d'ici une semaine. John McKenzie, qui avait été engagé comme joueur-instructeur alors que les Blazers étaient à Philadelphie, a depuis cédé son poste de pilote à Phil Watson, qui ne l'avait accepté que sur une base temporaire. Bathgate demeure 10e sur la liste des compteurs de tous les temps de la LNH avec une fiche de 349 buts et 624 passes en 1,069 parties. Il a joué 12 saisons avec les Rangers et quatre avec les équipes Toronto, Detroit et Pittsburgh. Maintenant âgé de 41 ans, Bathgate s'occupe de valeurs immobilières dans la région de Toronto et est propriétaire d'un club de golf à Burlington, Ontario, avec son ancien coéquipier Vic Hadfield. On sait que Bathgate fut aussi golfeur professionnel.

Tom Okker, le joueur hollandais de 29 ans, a vaincu Ilie Nastase, de la Roumanie, 6-3 et 6-4, samedi soir, pour remporter le tournoi pour la coupe de tennis Dewar et un premier prix de \$7,200. Nastase se contentant d'une deuxième bourse de \$4,320. En finale féminine, Virginia Wade a battu Julie Heldman, une Américaine vivant à Londres, 6-2, 3-6 et 7-5.

Par François Lemenu
Relégué à un rôle d'auxiliaire depuis le début de la saison malgré la tenue fort décevante de plusieurs de ses coéquipiers, Yvon Lambert a finalement dévoilé le talent qui lui a permis de remporter le championnat des pointeurs de la ligue Américaine l'an dernier. 'C'est la première fois que je suis employé régulièrement cette saison,' a confié Lambert, auteur de deux buts samedi lors de la victoire de 8-5 du Canadien de Montréal contre les Sabres de Buffalo. Lambert a vécu au cours des premières semaines de la campagne une expérience que la plupart des joueurs du Tricolore ont connue à leur arrivée avec l'équipe. 'Même si j'ai dû patienter quelque temps avant de jouer sur un trio, je ne me suis jamais découragé, a dit Lambert. Je savais que mon tour viendrait. De toute façon ces premières semaines avec l'équipe m'ont permis de me familiariser et de m'adapter au jeu de la ligue Nationale.'

Lambert a vécu une expérience similaire il y a deux ans, à sa première année chez les professionnels. Il avait en effet tardé à s'imposer avec les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse et ce n'est qu'après plusieurs matches qu'il put vraiment aider les siens.

À Blue Bonnets
Hier après-midi
Pari double: Bobball (7) et Keystone Ideal (8): \$77.50.
1ère quintela: Outerail (9) et Logan Count (3): \$40.80.
2e quintela: Patsy Lapinière (8) et Tammy Treasure (9): \$49.10.
3e quintela: Frosty Capor (5) et Austin (3): \$154.20.
Exacta: Fitzgerald (9) et Betsies Dream (1): \$25.40.
Pari mutuel: \$603,975. Assistance: 8,800.

Notre pronostiqueur a connu une autre excellente fin de semaine. Samedi soir, il a désigné 4 gagnants ainsi que le pari double (\$16,000). Hier après-midi, dès le départ, il a choisi les deux premiers gagnants et, du coup, un pari double qui rapporta \$77.50. Il eut aussi le vainqueur de la 10e course. 'M. Lee' a maintenant un total de 139 gagnants en 500 courses pour une moyenne de 27,8%. Voici ses choix pour le programme de ce soir: 1ère course: T-Tina Silk (3); 2ème: Ruth Ann Charlton (7); 3ème: Dottie's Boy (2); 4ème: 1-Grey Way (2); 2-Dan Rann (9); 3-Belle Gay Pat (6); 5ème: 1-Benjamin Hanover (8); 2-Patriote (7); 3-Ski Bum (1); 6ème: 1-Ring Twice (8); 2-Byrd Time (3); 3-Madge Magic (4); 7ème: 1-Flying Success (3); 2-Vapo Pick (6); 3-Battle Sharp (2); 8ème: 1-Vimont Bri (7); 2-Silver Button (4); 3-Jefferson Prowler (2); 9ème: 1-Golden Able (1); 2-Coe Dee Hill (3); 3-Hirondelle (6); 10ème: 1-Child Bob (5); 2-Don Frise (1); 3-Henry T. Counsel (2). Exactas suggérées: 5-1, 5-2, 5-6 et 6-3 renversés.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ CONFORMÉMENT à l'article 1571D du Code Civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de David Aluminum Corp. ayant sa seule place d'affaires en la Cité de St-Laurent, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 2 mai 1973, a été enregistré à Montréal, le 3 mai 1973, sous le numéro 242548.

CITE DE WESTMOUNT
ROLE D'EVALUATION 1974
Avis public est par les présentes donné à tous les contribuables et citoyens de la Cité de Westmount et à tous ceux qui peuvent être concernés. QUE le rôle d'évaluation révisé de la Cité de Westmount pour l'année 1974, préparé par le Département d'Évaluation de la Communauté Urbaine de Montréal, était déposé le 15ième jour de novembre 1973, au Bureau du Greffier, à l'hôtel de ville de Westmount, 4333 ouest, rue Sherbrooke, où il demeurera ouvert pour vérification par toutes les personnes intéressées ou leurs représentants. Toute personne qui se croit en droit de porter plainte, pour elle-même ou pour d'autres, sur le rôle trop élevé, peut le faire et ce, avant le 1er mai 1974, en adressant par écrit un avis au Greffier.

VILLE D'OUTREMONT
Rôle d'évaluation - Année 1974
L'évaluateur a déposé pour la ville d'Outremont, le rôle d'évaluation pour l'année 1974, le 14 novembre 1973, au Bureau du Greffier de la ville d'Outremont, 343 chemin de la Côte Sainte-Catherine, Outremont H7V 2B9, où tout intéressé peut en prendre connaissance. Quiconque croit devoir se plaindre du rôle tel que préparé pour lui-même ou pour un autre, peut formuler une plainte écrite à ce sujet et en saisir le Bureau de révision du rôle de la ville d'Outremont, 343 chemin de la Côte Sainte-Catherine, Outremont H7V 2B9, où tout intéressé peut en prendre connaissance. Toute plainte doit être déposée au plus tard le 15 novembre 1973, au Bureau du Greffier de la ville d'Outremont, 343 chemin de la Côte Sainte-Catherine, Outremont H7V 2B9, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE
PRENEZ AVIS que la compagnie ARMAND VEILLEUX TRANSPORT INC. 18 rue du Lac Ste. Rose Station Cite. Laval, Laval, Province de Québec, demande à être autorisée à transporter du matériel, à titre de transporteur, à destination de Montréal le 5 novembre 1973 sous le numéro 2472312 Banque de Montréal, le 5 novembre 1973.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
AVIS AUX ENTREPRENEURS
Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention 'SOUMISSION POUR CONTRAT 1304' concernant.
REMISE EN ÉTAT DES DÉFENSES EN BOIS, PROGRAMME DE L'ANNÉE 1974.
CANAL DE WELAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST
seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'immeuble de la voie maritime, 508 avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure normale de l'est, le 6 décembre 1973.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE
PRENEZ AVIS que la compagnie ARMAND VEILLEUX TRANSPORT INC. 18 rue du Lac Ste. Rose Station Cite. Laval, Laval, Province de Québec, demande à être autorisée à transporter du matériel, à titre de transporteur, à destination de Montréal le 5 novembre 1973 sous le numéro 2472312 Banque de Montréal, le 5 novembre 1973.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
AVIS AUX ENTREPRENEURS
Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention 'SOUMISSION POUR CONTRAT 1281' concernant.
INSTALLATION DE RÉSEAU D'AIR COMPRIMÉ ÉCLUSES AMONT ET AVANT DE BEAUAHORS, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST
seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'immeuble de la voie maritime, 508 avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure normale de l'est, le 13 décembre 1973.

Ottawa anéantit les Alouettes 23-14 et accède au match de la coupe Grey...

OTTAWA (Le Devoir) — Le hasard fait parfois bien les choses. Ainsi, à la suite de la victoire relativement facile de 23-14 des Rough Riders d'Ottawa sur les Alouettes de Montréal hier, les 4 équipes de la section Est auront eu à tour de rôle, au cours des 4 dernières saisons, l'occasion de se mesurer aux représentants de l'Ouest, en finale pour le championnat de la ligue Canadienne de football, le célèbre match de la coupe Grey.

Chose certaine, les Rough Riders, de la façon dont ils se sont moqués des Alouettes, hier après-midi dans leur antre du parc Lansdowne, seront favoris pour l'emporter et ainsi doter l'Est d'une 5e coupe Grey au cours des 6 dernières années.

Inactifs depuis 3 semaines, les Riders ont prouvé qu'en toute fin de saison, un tel repos, contrairement à ce que certains pouvaient croire, n'a pas du tout nu à la synchronisation de l'attaque. Au contraire!

Par contre, les Alouettes, forcées de livrer 2 durs matchs en fin de saison régulière et un autre qui est allé en prolongation il y a une semaine à Toronto en demi-finale de l'Est, étaient loin d'être au meilleur de leur condition physique. Quelques bons joueurs n'étaient plus là, victimes de blessures se-

rieuses, tandis que plusieurs autres y étaient mais n'avaient pas été aussi sérieux, d'un repos du guerrier afin de soigner différentes blessures.

Keeling fait vite Avant de se retirer du jeu, Keeling avait brisé les reins des Alouettes, qui avaient néanmoins réussi à prendre les devants 3-0, grâce à un premier placement de Don Sweet et à la suite d'une remontée de 63 verges au cours de laquelle les plongeurs du robuste Steve Ferrughelli et quelques punitions coûteuses aux Riders furent les faits saillants.

Quand son équipe obtint enfin le ballon, Keeling se mit rapidement à l'oeuvre, ne prenant que 6 jeux avant de réussir un touché. Deux anciens Alouettes y allèrent de superbes efforts au cours de cette remontée de 75 verges où Keeling completa 3 passes en 4 tiers (l'autre fut échappé par

Par la suite et malgré une fougue leur coûtant cher en punitions, les défenseurs des Riders, après le départ de Keeling en faveur de Rick Cassata, eurent l'occasion de prouver leur valeur.

Ils accorderont bien 4 points à l'adversaire (un long placement par Sweet et un simple sur un autre placement rate), mais il fallut attendre jusqu'aux derniers instants du match avant que Mira ne puisse vraiment deceler une faille dans leur armure, en profitant pour décocher un tir de touché de 15 verges à Peter Dalla Riva, jouant en dépit d'un genou blessé. Mais alors, avec un compte de 23-14, il était vraiment trop tard, et la défensive des Riders pouvait se permettre ce petit lapsus.

Entre-temps, Cassata, question de ne pas se faire eclipser par Keeling, celui qui on attribue généralement le succès des Riders cette saison après son acquisition tardive des Stampede de Calgary, y allait lui aussi de pressions.

Il completa un jeu aérien surprise de 69 verges à Terry Wellesley avant la fin du 3e quart, et réussit un autre de 64 verges à Nixon au dernier.



La futilité de l'attaque montréalaise face à une défensive outaouaise imputoyable est ici illustrée par la façon dont John Harvey, qui vient d'attraper une courte passe, est durement plaqué par Gerry Campbell (54), Dick Adams (33) et Rod Woodward. (Téléphoto CP)

3e titre pour Miami

(D'après AP) — Pendant que les Dolphins de Miami s'assuraient un 3e championnat consécutif dans leur section, hier lors des matches disputés dans la ligue Nationale de football, les Rams de Los Angeles et les Chiefs de Kansas City faisaient un pas dans le même sens grâce à des victoires.

A Los Angeles, John Hadl a réussi 3 passes de touché au petit mais rapide Harold Jackson, sur des distances respectives de 25, 22 et 57 verges, et les Rams n'ont eu aucune difficulté à vaincre les 49ers de San Francisco 31-13.

A Oakland, le quart Mike Phipps, des Browns de Cleveland, a réussi une passe de touché de 7 verges à Fair Hooker, culminant ainsi une remontée de 80 verges en 1ère demi, lors d'une victoire de 7-3 sur les Raiders qui a fait dégingoler ces derniers de la 1ère à la 3e place, dans la section Ouest-Américaine.

Le Canadien est victime des Wings 6-4

Hier, Bowman a accédé au vœu de Michel Plasse en le choisissant, pour la première fois de la saison régulière, comme gardien partant. Après 30 minutes de jeu cependant, les Wings avaient compté 4 buts et l'instructeur montréalais a fait appel à Michel Larroque. Celui-ci s'est fort bien tiré d'affaires, n'accordant qu'un but (les Wings ont marqué leur dernier dans un filet vide).

À la dernière minute de jeu, Bowman a remplacé Larroque par un attaquant mais la tactique s'est retournée contre son équipe. Bill Collins, un ex-Canadien qui se plaît à jouer contre son ancienne équipe, s'est emparé de la rondelle qui venait de sauter par-dessus le bâton de Serge Savard et a mis le point final à la rencontre.

La 1ère période s'est terminée 1-1. Attaquant en lions, les Wings ont marqué le 1er but de la rencontre. Recevant une longue passe de Dionne, Libett a coupé devant Plasse qu'il a habilement déjoué.

...contre Edmonton

EDMONTON (d'après CP) — Les Eskimos d'Edmonton ont mérité le droit, hier après-midi en vertu d'une victoire excitante de 25-23 sur leur propre terrain face aux redoutables Roughriders de la Saskatchewan, de représenter l'Ouest au match de la coupe Grey pour la première fois depuis 1960.

Les Eskimos affronteront, dimanche prochain à Toronto, les Rough Riders d'Ottawa, la même équipe devant qui ils avaient alors perdu 16-6 à Vancouver.

C'est un touché de George McGowan, 74 secondes avant la fin, qui a permis aux Eskimos d'effacer un touché de Bob Pearce réussi quelques secondes plus tôt à la suite d'une passe de Ron Lancaster. McGowan a capté une superbe passe de Bruce Lemmerman dans la zone des buts, et ses coéquipiers ont réussi à contenir Lancaster et les Riders par la suite. Juste avant sa passe gagnante, Lemmerman en avait réussi 2 autres, longues et importantes, à la suite du botte d'envoi consécutif au touché de Pearce.

Miller Barber vainqueur

PINEHURST, Caroline du Nord (PA) — L'expérience a finalement triomphé de la jeunesse en fin de semaine. Après que les jeunes Tom Watson, 24 ans, et Ben Crenshaw, 21 ans, sans oublier Gibby Gilbert, 32 ans, eussent pris la vedette durant les 7 premières rondes, le vétérinaire Miller Barber, 42 ans, a remporté samedi, l'Omniom Mondial, doté de \$500,000 de prix. Le joueur texan, professionnel depuis 1958, a réalisé un total de 570 coups, deux au-dessus de la normale, pour 144 trous et a empoché le premier prix de \$100,000, le plus riche de l'histoire du golf.

Du coup, Barber a fait monter ses gains 1973 à \$178,686, ce qui l'a fait passer de la 30e à la 6e place au classement des meilleurs boursiers.

Québec bat Houston 8-3

1-QUÉBEC: Parizeau (1) 10-38; Gaudette (2) 10-38; 2-HOUSTON: Mark Howe (5) G. Howe, Marty Howe, 12-11; Pun: Popel H. J. 10. Parizeau Q 13-44.

74 LOUEZ UNE... THUNDERBIRD LINCOLN MARK IV COUNTRY SQUARE FORD LTD GRAN TORINO CADILLAC RIVIERA MONTE CARLO ELECTRA GRAND PRIX PROFITEZ DE L'AUBAINE... 73 en mains

Blazers 8, Crusaders 2

1-CLEVELAND: Buchanan (13) Krake, Jarrett, 1-05; 2-VANCOUVER: Meloche (3) 3-59; 3-VANCOUVER: Myers (1) Meloche, Plumb, 14-00; 4-VANCOUVER: B. Campbell (2) 15-39; Pun: Cardiff V 17-22.

Boston 5, Atlanta 2

1-BOSTON: Espinoza (6) Espinoza, Hodges, 1-14; 2-BOSTON: Vadim (3) Orr, Hodges, 11-20; 3-ATLANTA: Romanchuk (4) Lester, Lysak, 11-22; 4-BOSTON: Bayek (5) 14-42; 5-BOSTON: Bayek (5) 14-42; 6-BOSTON: Bayek (5) 14-42; 7-BOSTON: Bayek (5) 14-42; 8-BOSTON: Bayek (5) 14-42; 9-BOSTON: Bayek (5) 14-42; 10-BOSTON: Bayek (5) 14-42.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE Section Est p j g d n bp bc pts BOSTON 19 14 4 1 95 52 29 TORONTO 18 8 5 5 63 45 21 MONTREAL 17 9 6 2 56 47 20 BUFFALO 17 9 7 1 55 57 19 RANGERS 18 7 4 6 64 54 18 DETROIT 17 6 10 1 53 78 13 VANCOUVER 16 5 8 3 41 53 13 ISLANDERS 16 2 7 3 34 50 11

COMPTABLES AGRÉÉS BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS Lucien Dahmé, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194

J.C. Lauzon Ltée PLOMBERIE • CHAUFFAGE BROyeurs à ORdures IN-SINK-ERATOR EN ACIER INOXYDABLE

J.C. Lauzon Ltée PLOMBERIE • CHAUFFAGE BROyeurs à ORdures IN-SINK-ERATOR EN ACIER INOXYDABLE

COMPTABLES AGRÉÉS BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS Lucien Dahmé, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194

COMPTABLES AGRÉÉS BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS Lucien Dahmé, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194

Amnistie internationale veut mobiliser l'opinion mondiale contre la torture

de notre envoyé spécial, Gilbert Grand

OTTAWA — Amnistie internationale, au cours d'une journée de réflexion et de discussions organisée par sa section canadienne, a lancé une grande campagne d'information pour l'abolition de la torture, dont les diverses étapes seront la publication d'un "Rapport mondial sur la torture", l'organisation d'une conférence internationale pour l'abolition de la torture au mois de décembre à Paris, ainsi que l'envoi d'une pétition internationale au président de l'Assemblée générale des Nations unies.

M. Sean MacBride, président du Comité exécutif d'Amnistie internationale, n'a pas manqué de faire remarquer que cette campagne pour l'abolition de la torture coïncide avec le 25e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme, dont l'article 5 précise que "nul ne sera soumis à la torture, ni à aucun traitement ou châtiment cruel, inhumain ou dégradant."

Au cours de son allocution, M. MacBride, qui fut ministre des Affaires étrangères d'Ir-

lande, a révélé qu'une unité spéciale des forces de l'OTAN était entraînée à la pratique de la torture comme moyen rapide d'obtenir des informations. Ainsi, lors des manœuvres de l'OTAN l'hiver dernier, des troupes chargées d'obtenir des informations hypothétiques, ont pratiqué des tortures "pour de vrai" sur leurs alliés et même sur leurs propres compatriotes. De plus, l'entraînement de ces unités spéciales est toléré par les 14 gouvernements de l'Alliance atlantique.

Les diverses méthodes pour un "interrogatoire en profondeur" sont enseignées par la CIA américaine et ont été expérimentées à une grande échelle au Vietnam par les troupes américaines, et en Malaisie, à Chypre et en Irlande du Nord par l'armée britannique.

M. MacBride estime que cette campagne contre la torture s'impose comme une "nécessité impérieuse", car l'usage de la torture s'est répandue comme une vraie épidé-

mie, faisant fi de toute frontière géographique, politique ou idéologique. Ainsi un récent rapport d'Amnistie internationale montre que 35 pays font un usage intensif de la torture, et que beaucoup d'autres sont suspects de l'employer, mais que toutes les preuves ne sont pas encore établies.

Tout en dénonçant les gouvernements qui s'affichent comme démocratiques — parmi ceux-ci, Amnistie place la Grèce, la Turquie, le Brésil, et d'autres pays d'Amérique latine, ainsi que l'Irlande du Nord —, M. MacBride n'oublie pas les tortures "psychologiques", pratiquées à grande échelle en Union Soviétique, dans le terrible hôpital psychiatrique de Tcherniakhovsk, par exemple.

Pour lutter efficacement contre l'extension de ces pratiques barbares "sorties d'un autre âge", le président d'Amnistie internationale ne voit qu'une force: l'opinion publique. Aussi, son mouvement va axer son offensive sur l'infor-

mation et l'organisation du public, de façon à rendre la plus efficace possible l'action de l'opinion internationale. "Pour la première fois, nous pouvons mobiliser l'opinion de tout un pays, de toute la planète, et nous avons pu constater la force d'une telle mobilisation, dans le cas de la guerre du Vietnam".

Au cours des discussions, qui groupaient quelque 200 personnes, l'affirmation très nette de l'Apolittisme d'Amnistie internationale, répétée plusieurs fois par M. MacBride et les divers responsables canadiens du mouvement, a suscité de nombreuses réactions de l'auditoire. Le cas des prisonniers politiques, qui ont participé à des mouvements de libération, a été ainsi soulevé.

Amnistie, en effet, s'est surtout soucieuse jusqu'ici de demander la libération des prisonniers de conscience (c'est-à-dire ceux qui sont emprisonnés en vertu de leurs croyances, de leur origine ethnique, de leur langue, etc. pourvu qu'ils n'aient pas employé ou recommandé la violence).

Pour les autres prisonniers, qui auraient pratiqué le terrorisme, ou milité dans un mouvement de libération, Amnistie se souciait surtout d'améliorer les conditions de leur séquestration. Nombre de participants aux débats, auraient souhaité une plus claire définition de ces critères, ou même un engagement politique sans équivoque dans certains cas-limites.

M. MacBride a expliqué avec force que son mouvement ne servirait pas de tribune pour d'autres organisations politiques, et qu'il ne pouvait être efficace qu'en étant complètement "objectif" et "indépendant". Il s'est en outre grandement étonné de l'insouciance que manifeste le Canada à ratifier deux conventions internationales ayant trait aux droits de l'homme et aux droits économiques, sociaux et culturels, qui ont été ratifiées pour donner plus de force à la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

L'île d'Anticosti est à vendre

M. Maurice Sauvé, vice-président de la Consolidated Bathurst, a confirmé hier que l'île d'Anticosti est à vendre. Mais seul un gouvernement, celui de Québec ou celui d'Ontario, pourrait se porter acquéreur d'une île de cette étendue (135 milles sur 35 milles), propriété de la Consolidated depuis 1926, à un coût que M. Sauvé estime à "au moins \$30 millions".

La nouvelle, d'abord publiée en partie dans Le Soleil, a été reprise et précisée hier par Québec-Press qui annonce en outre que les îles de Mingan, propriété de la Hudson's Bay, seraient également en vente. Cet archipel, situé dans le détroit de Jacques-Cartier, entre Mingan et Havre Saint-Pierre, est minuscule auprès de l'île d'Anticosti.

M. Sauvé a ajouté que sa compagnie a cessé toute exploitation forestière depuis plus de deux ans sur l'île d'Anticosti qui est devenue un royaume de chasse et de pêche. Il est du reste envisagé par Ottawa et par Québec d'en faire un parc national ou provincial, mais les négociations à cette fin ne sont pas engagées, a dit M. Sauvé.

L'île d'Anticosti, qui serait la propriété privée la plus étendue au monde, est accessible par avion (Air Gaspé) trois fois la semaine. On y trouve un seul petit village, Port-Menier, qui abrite environ 250 habitants, personnel actuel ou à la retraite de la Consolidated Bathurst. Mais on ne circule pas librement dans ce territoire: il faut obtenir une autorisation de la compagnie.

À La Presse, Roger Lemelin applique "la méthode Mao"

par la Presse Canadienne

M. Roger Lemelin, président et éditeur de La Presse, a expliqué comment il concevait son rôle. Il a dit qu'il entendait diriger le journal à sa façon, "sans consulter de livres ou d'experts en management".

C'est pourquoi, ajoute-t-il, il a appliqué la méthode Mao, avouant même que c'est lui qui avait conseillé aux typographes "une certaine forme de désobéissance contre les tracasseries administratives de cadres sans imagination".

Il a donné, dit-il, un statut spécial à la salle de rédaction. "Un journal est d'abord fait par des journalistes, et si les journalistes sont motivés, ils feront un bon journal, et un bon journal, c'est le grand secret de la réussite de notre entreprise". M. Lemelin livrait ces secrets, lors d'une causerie prononcée devant la Conférence internationale des

administrateurs de personnel, à Montréal.

Poussant plus loin ses confidences, M. Lemelin a dit: "Lorsque je suis entré dans mon bureau présidentiel, le président que je remplaçais me donna un livre plus gros qu'un dictionnaire, et intitulé: 'How to run a big business'". Il souriait, et j'ai eu l'impression qu'il se moquait de moi. J'ai alors décidé que je dirigerais La Presse à ma façon sans consulter de livres ou d'experts en management".

M. Lemelin a poursuivi en disant que les neuf anciens vice-présidents de l'entreprise "étaient très heureux d'avoir un poète comme président parce qu'il serait tellement plus facile à isoler". Il a ajouté qu'à son arrivée en juin 1972, "La Presse était une usine, dont chaque secteur, ayant à sa tête un vice-président, était devenu un petit empire qui essayait de se détruire ou de combattre les autres en obtenant des budgets supérieurs et du personnel inutile".

"Un beau matin, poursuit M. Lemelin, pour expliquer comment il a fait le ménage, com-

me je n'avais pas le temps de lire ce gros livre 'How to run a big business', j'ai fait venir les vice-présidents et je leur ai annoncé calmement que la structure des vice-présidents était abolie et que, conséquemment, ils devaient partir parce qu'ils ne pouvaient baisser en grade."

M. Lemelin qui, en ce faisant, avait déjà éliminé des dépenses de l'ordre de \$1 million soutient-il, a ensuite chargé ses directeurs de faire le même nettoyage dans leurs secteurs, leur disant: "Vous êtes les nouveaux responsables de La Presse, et vous allez m'aider à rendre La Presse une entreprise rentable, en dépistant les dépenses inutiles. Vous allez faire preuve d'imagination. Chaque jour, votre avenir sera en jeu".

M. Lemelin est d'avis que l'entreprise va bien, en somme, mais que, chaque jour, "il faut dépister et tuer les tentatives de cloisonnement qui se montrent le nez, la tendance à la structuration qui nous guette".

Assurant qu'il se refuse à considérer les employés com-

me des "objets", le président de La Presse a ajouté que plusieurs présidents auraient avantage à moins s'attarder au restaurant en buvant des digestifs et prendre plutôt le puits de l'entreprise à la base.

"Ce sont des choses que j'ai apprises, révèle-t-il, en m'asseyant à l'heure du lunch, sur les marches de La Presse, avec des typographes et des pressiers.

"On sifflait presque les belles filles qui passaient ou on parlait de pêche, poursuit M. Lemelin avec satisfaction. Mais j'apprenais aussi comment, par des tracasseries administratives de cadres sans imagination, l'atmosphère était surchauffée chez les typographes.

"Alors, conclut M. Lemelin, avec un clin d'oeil je leur conseillais une certaine forme de désobéissance. Je secouais l'édifice par le bas, de sorte que, deux heures plus tard, dans mon bureau, j'avais des cadres révoltés par mon intervention. Ils font maintenant attention. C'est ce que j'appelle à La Presse la méthode Mao".

Le comité de Saint-Henri a gain de cause

Les citoyens de Saint-Henri ont eu gain de cause dans leur demande d'accréditation comme partenaires dûment mandatés pour l'implantation du futur Centre local de services communautaires (CLSC).

Le comité provisoire, formé d'une vingtaine de citoyens de Saint-Henri qui travaillent depuis plusieurs années pour l'amélioration des services de santé et services sociaux dans ce secteur de Montréal, avait d'abord été reconnu puis ensuite oublié par le ministère des Affaires sociales.

"Nous avons maintenant une accréditation officielle", nous a dit un porte-parole du comité, ce qui oblige le ministère à reconnaître notre droit le plus strict à l'administration du futur CLSC de Saint-Henri."

ÉPATANT

Confirmation instantanée

877-4032

Télex: 05-25505

St-Jean, T.-N. Hôtel Newfoundland	Ottawa Château Laurier
Halifax Hôtel Nova Scotia	Winnipeg Hôtel Fort Garry
Moncton Hôtel Beauséjour	Edmonton Hôtel Macdonald
Montréal Le Reine Elizabeth	Jasper Le Jasper Park Lodge
Vancouver Hôtel Vancouver	Vancouver "administré par Hilton Canada"

hôtels CN

MONTRÉAL/QUÉBEC

35¢

Pour un appel d'une minute que vous composez vous-même. Tarifs réduits pour les appels du soir, de nuit ou du dimanche.

L'interurbain. Du bonheur à bon compte.

Chez

Archambault

Une imposante collection des fameux disques classiques

Deutsche Grammophon Gesellschaft

TOUS RÉDUITS DE 25%

DGG 2530.196
DEBUSSY - Images I et II - Le comte des enfants - Arturo Benedetti Michelangeli.

DGG 2530.066
STRAUSS - Métamorphoses pour 23 instruments à cordes - H. Van Karajan dirige l'Orchestre Philharmonique de Berlin.

DGG 139.362
C. ORFF - Carmina Burana - Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Berlin - G. Janowitz, soprano.

DGG 139.322
SCHUBERT - Sonate pour piano en LA majeur - Sonate pour piano en LA majeur - Wilhelm Kempff, piano.

DGG 139.321
J.S. BACH - Oeuvres pour orgue - Karl Richter, orgue.

DGG 139.300
BEETHOVEN - Sonates "Pastorales" - "Clair de lune" - "Appassionata" - Wilhelm Kempff, piano.

DGG 138.904
JANACEK - "Journal d'un disparu" - Kay Gröfel, Ernst Hoelger. Sous la direction de Rudolf Kubelik.

DGG 138.877
SCHUBERT - Symphonie no 7 - Orchestre Philharmonique de Berlin, direction Karl Böhm.

SPÉCIAL

5.99

ch.

Prix suggéré du manufacturier 7.98

DGG 138.816
BOCCHERINI - C.P.H.E. BACH - Concertos pour violoncelle - Pierre Fournier, violoncelle. Orchestre à cordes du Festival de Lucerne, direction Rudolf Baumgartner.

DGG 138.118
BOIELDIEU - Concerto pour harpe - Rodrigo - Concerto Sérénade pour harpe et orchestre - Nicanor Zobolota, harpe - Orchestre Philharmonique de la Radio de Berlin, direction E. Marzendorfer.

DGG 136.236
BEETHOVEN - Concerto pour piano, violon, violoncelle et orchestre "Triple Concerto" - Gera Ando, piano - W. Schneiderhan, violon - Pierre Fournier, violoncelle. Orchestre Symphonique de la Radio de Berlin, direction Ferenc Fricsay.

ARCHIV 198.153
PREMIERE MESSE DE NOEL - Chœurs des moines bénédictins de l'Abbaye St-Martin, direction Pierre Maurin Platt.

Luxueux albums de plusieurs disques

DGG 2707.013
BEETHOVEN - Symphonies nos 9 et 8 - Orchestre Philharmonique de Berlin, direction Herbert von Karajan. Album de 2 disques. Spéc. 11.99

DGG 2713.002
G.F. HANDEL - "Samson" - M. Arroyo - Chœur et orchestre Bach de Munich dir. Karl Richter. Album de 4 disques. Spéc. 23.99

DGG 2720.061
BRAMMS - Les 4 Symphonies - Philharmonique de Vienne, Symphonique de Londres. Symphonique de Dresde - direction Claudio Abbado. Album de 4 disques. Spéc. 17.29

DGG 2720.055
BRUCKNER - Oeuvres Sacrées pour Chœur - (Messes, Motets, Paumes) - Sous la direction de Eugen Jochum - Album de 5 disques. Spéc. 19.49

ARCHIV 2722.004
HAENDEL - Concerti Grossi Opus 3 - Opus 6 - Orchestre Bach de Munich, direction Karl Richter. Album de 4 disques. Spéc. 21.97

DGG 2730.045
BEETHOVEN - Les 9 Symphonies - Orchestre Philharmonique de Vienne, sous la direction de Karl Böhm. Album de 9 disques. Spéc. 29.99

DGG 2720.022
SCHUBERT - LIEDER - Vol. II, Les Liedes de la période créatrice entre 1811 et 1817 sur 12 disques. Spéc. 38.49

DGG 2720.047
BRUCKNER - Les 9 Symphonies - Orchestre Symphonique de la Radio Bavaroise, direction Eugen Jochum - Album de 12 disques avec le magnifique volume "Le Monde de la Symphonie". Spéc. 39.99

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES

849-6201

LIVRAISON GRATUITE de toute commande de \$5.00 ou plus, partout sur l'île de Montréal et la banlieue immédiate.

COMMANDES POSTALES

S.V.P. ajouter les frais postaux suivants: Dans la province de Québec: 1 microfilm 27¢, 2 microfilms 45¢, 3 microfilms 75¢. Ontario et Maritimes tarif Québec - 05, Saskatchewan et Manitoba tarif Québec - 10, Alberta et Colombie Britannique tarif Québec - 15. Résidents au Québec S.V.P. ajouter 8% taxe.

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC.

500 EST, STE-CATHERINE, angle Berri

2 terrains de STATIONNEMENT VOISINS DU MAGASIN

849-6201

La musique, c'est notre seule raison d'être

A la sortie du METRO Berri-Ste-Catherine